

Baccalauréat 2018 :

Plus de 700.000 candidats au rendez-vous demain

Plus de 700.000 candidats entameront à partir de demain, les épreuves du Baccalauréat session 2018 et dont les résultats seront annoncés avant la mi-juillet prochain. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit donnera le coup d'envoi des épreuves de cet examen de cinq jours (du 20 au 25 juin), depuis les wilayas de Khenchela et de Tebessa. P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 19 juin 2018 - 5 Chaouel - N° 1942 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 03h25 Dohr : 12h50
Asr : 16h41 Maghreb : 20h14 Isha : 21h58

MÉTÉO

Alger	: 26°	15°
Oran	: 26°	17°
Annaba	: 27°	18°
Béjaïa	: 26°	17°
Tamanrasset:	38°	22°

www.dknews-dz.com

RÉSOLUTION DES CONFLITS
PAR LA MÉDIATION :

**M. Messahel
prend part au
Forum d'Oslo**

P. 24

ALGÉRIE-OPEP

**M. Guitouni prendra
part aux réunions
Opep-non Opep du 20
au 23 juin à Vienne**

P. 7

ALGÉRIE-PALESTINE

**Le Parlement arabe
salue le rôle de l'Algérie
en faveur de la cause
palestinienne**

P. 24

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :

«L'Algérie est souveraine dans ses choix»

Le ministre des finances Abderrahmane Raouya a défendu hier la décision de l'Algérie de recourir, depuis la fin 2017, au financement non conventionnel pour couvrir une partie des dépenses publiques en rappelant que le pays était «souverain» dans ses choix économiques et financiers. P. 7

PARLEMENT

**APN : Louh présente le
projet de loi organique
relative à l'exception
d'inconstitutionnalité**

P. 4

**Conseil de la nation :
Présentation du texte
de loi organique relative
aux lois de finances**

COMMUNICATION

**Kaouane déplore le "manque
de professionnalisme"
des programmes TV
durant Ramadhan**

P. 3

SANTÉ

**ANTIBIOTIQUES :
Quand faut-il
vraiment en
prendre ?**

P.p 12-13

F   T  BALL

**RETRANSMISSION TV :
Les Algériens
se rabattent sur
les chaînes
étrangères**



P. 22

INDUSTRIE
DU CIMENT :

**Le groupe GICA
ambitionne
d'exporter
jusqu'à 1,5
million de
tonnes en
2018**

P. 7

**SELON L'ONLDT
11 tonnes
de résine de
cannabis
saisies en
Algérie durant
les quatre
premiers mois
de 2018**

P. 3

CONSEIL DE LA NATION Présentation et débat du projet de loi modifiant et complétant le code de justice militaire

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, cet après-midi à partir de 14h, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28, datée

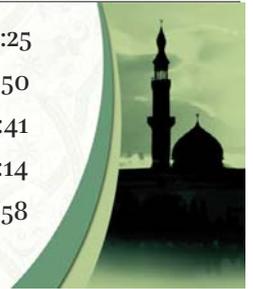
du 22 avril 1971, portant code de justice militaire, a indiqué hier un communiqué du Conseil. La séance sera suivie par la réponse du représentant du gouvernement aux questions des membres du Conseil de la Nation.



Horaire des prières

Mardi 5 chawal 1439

Fajr	03:25
Dohr	12:50
Asr	16:41
Maghreb	20:14
Isha	21:58



MOUDJAHIDINE Zitouni à Mascara



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 62e anniversaire de l'exécution du chahid Ahemd Zabana.

MUSÉE DU MOUDJAHID Commémoration du 62e anniversaire de l'exécution de Ahemd Zabana

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence historique à l'occasion du 62e anniversaire de l'exécution du chahid Ahemd Zabana.

DEMAIN À L'APN Présentation du projet de loi organique relatif à l'Académie de la langue amazighe

Le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe sera présenté demain mercredi pour débat devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce projet de loi consacre le statut de Tamazight comme langue nationale et officielle, chargeant ainsi l'Etat de la noble mission de sa promotion



et de son développement dans toutes ses variétés linguistiques.

JEUDI À ZÉRALDA 5e session ordinaire du Conseil national du RND



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera jeudi 21 juin à partir de 9h, à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda, l'ouverture des travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national du RND. La cérémonie de clôture se déroulera vendredi 22 juin à partir de 10h. A l'issue de cette 5e session du Conseil national du RND, le secrétaire général du parti, animera une conférence de presse, samedi 23 juin à partir de 9h30, au siège national du parti sis à Ben Aknoun, Alger.

SALLE EL MOUGAR «Lost city of Z» et «Gold» en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise une séance de projection des films «Lost city of Z» à 17h et «Gold» à 20h à la salle El Mouggar.



Météo

	Max	Min
Alger	26°	15°
Oran	26°	17°
Annaba	27°	18°
Béjaïa	26°	17°
Tamanrasset	38°	22°

SALLE ATLAS 2 films en projection

Le film «Paddington 2» réalisé par Paul King et le film de Stephen Gaghan «Gold», seront en projection cet après-midi à la salle Atlas de Bab El Oued à raison d'une séance chacun th et 17h.



► DEMAIN À L'ENSA Séminaire sur les énergies renouvelables, le développement durable et l'agriculture



Dans le cadre du projet Afreqen Erasmus+, l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), organise les 20 et 21 juin, un séminaire national sous le thème «Qualité et métrologie appliquées aux énergies renouvelables pour un développement durable de l'agriculture».

► CERIST Lancement aujourd'hui de l'évènement «Smart Living & Environments»

Dans le cadre de la compétition Grands Challenges 2018 lancée par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 21 juin, l'évènement «Smart Living & Environments». Les lauréats bénéficieront d'une assistance personnalisée dans les incubateurs et seront accompagnés jusqu'à la concrétisation effective de leur projet de création de start-up.

JEUNESSE ET SPORTS Hattab inspecte les stades de Douera et Baraki



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, a effectué hier en compagnie du wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, une visite de travail et d'inspection dans la capitale. Durant cette sortie, le ministre a inspecté plusieurs projets relevant de son département ministériel dont les stades de Douera et Baraki. Sur place, le ministre qui s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de ces projets a reçu des explications sur les caractéristiques de ces deux nouvelles structures.

► BAC 2018 La Protection civile met en place un dispositif spécial

En prévision du déroulement des examens du baccalauréat, la Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, a mobilisé d'importants moyens pour assurer une bonne prise en charge des candidats durant toute la période des examens, indique un communiqué de la protection civile. Ainsi, 185 agents, tous grades confondus et plus de 60 véhicules seront déployés à travers les centres d'examen pour garantir le bon déroulement de ces épreuves.



► DU 4 AU 7 JUILLET À ORAN Célébration de la waada de Sidi El-Hasni

La célébration de la waada traditionnelle dédiée à Sidi El-Hasni se tiendra du 4 au 7 juillet prochain à Oran. Les activités prévues dans le cadre de cette manifestation culturelle débiteront avec la tenue de la 4^{ème} édition du colloque international de la Tarika Taybia. "L'Islam et le vivre-ensemble" constitue la thématique centrale de ce colloque.

BACCALAURÉAT 2018 : Plus de 700.000 candidats au rendez-vous demain

Plus de 700.000 candidats entameront à partir de demain, les épreuves du Baccalauréat session 2018 et dont les résultats seront annoncés avant la mi-juillet.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit donnera le coup d'envoi des épreuves de cet examen de cinq jours (du 20 au 25 juin), depuis les wilayas de Khenchela et de Tebessa.

D'après les statistiques fournies par le ministère, le nombre global des candidats aux épreuves du Baccalauréat s'élève à 709.448 candidats, soit en baisse de 7,3% par rapport à l'année écoulée qui a enregistré 761.701.

A cette occasion, 260.000 encadreurs seront mobilisés au niveau des centres d'examen et de regroupement et codage et de correction, et ce parmi 600.000 encadreurs mobilisés pour les trois examens nationaux, répartis entre personnel administratif, enseignants et professionnels à travers 18500 centres.

Dans ce cadre, la ministre de l'Éducation nationale avait rassuré les candidats que les mêmes mesures prises lors des précédentes sessions seront reconduites cette année, avec la possibilité de choix entre deux sujets dans chaque matière en plus de l'octroi de 30 minutes supplémentaires, en plus du temps légal imparti à chaque épreuve.

Parmi les mesures prises cette année pour sécuriser le Baccalauréat et garantir sa crédibilité, plusieurs secteurs concernés se sont mobilisés pour mener à bien cette importante échéance, à commencer par le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, qui avait fait part d'une «coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, en vue d'empêcher tout ce qui est susceptible d'impacter négativement cet examen, outre une coupure éventuelle d'accès aux sites des réseaux sociaux.

Le ministère de l'Éducation nationale appliquera, pour sa part, les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir que les candidats au Baccalauréat, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif se verront interdire l'introduction de téléphones portables, Smartphones, tablettes, des écouteurs et de tout appareil intelligent dans les salles d'examen, et ce pour prévenir la fraude.

Le ministère avait mis en garde qu'il appliquera les sanctions pré-



vues en cas de fraude, à savoir 3 ans d'exclusion pour les candidats scolarisés et 5 ans pour les candidats libres.

A ce titre, le ministère a décidé cette année l'interdiction des visites officielles aux centres d'examen pour superviser l'ouverture des enveloppes contenant les sujets des épreuves pour ne pas déstabiliser les candidats et sécuriser les épreuves.

Ces mesures interviennent pour éviter un éventuel scénario comme celui de la session 2016 qui a été marquée par la fuite des sujets dans les réseaux sociaux avant le début des épreuves, ainsi que celle de 2017 où certains sujets ont été diffusés après 15 minutes du début des examens. Entre autres mesures, figure également un plan approuvé par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales visant à assurer les lieux d'examen notamment par l'installation d'appareils de brouillage et de caméras de surveillance et d'enregistrement au niveau des centres d'impression des sujets du baccalauréat et ceux de conservation, outre l'interdiction d'entrée des véhicules aux centres d'examen.

Concernant les absences et retards, le ministère a appelé tous les candidats à rejoindre les salles d'examen une demi-heure au moins avant le début des épreuves, soulignant que tout retard au-delà de l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer».

Pour sa part, le commandement général de la Gendarmerie nationale a mis sur pied un plan sécuritaire spécial en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale

en vue d'assurer le bon déroulement de ces épreuves et ce par «la sécurisation des centres d'examen et leurs entourages à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'Éducation jusqu'aux centres d'examen.

Il s'agit également d'assurer la protection et l'accompagnement des sujets transportés par voie aérienne vers les centres d'examen dans les régions du Sahara et du Grand Sud et d'assurer aussi le transport des copies à partir des centres d'examen vers les directions de l'Éducation puis vers les centres de correction.

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a, de son côté, mobilisé pour cette session 18.000 policiers pour sécuriser 208 centres d'examen sur un total de 2416 et 14 centres de regroupement sur un total de 18 ainsi que 70 centres de correction.

Quant à la Direction générale de la Protection civile, elle a mis en place un plan pour le bon déroulement de cet examen dont les résultats seront annoncés vers le 11 ou 12 juillet prochain.

Le Baccalauréat de l'année précédente, rappelle-t-on, a été marqué par la tenue de deux sessions, ordinaire et exceptionnelle, en raison du grand taux d'absences enregistrées.

La session exceptionnelle, organisée du 13 au 18 juillet de l'année dernière sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a concerné 104.036 candidats au niveau national, dont 10.082 scolarisés et 93.954 libres.

COMMUNICATION Kaouane déplore le «manque de professionnalisme» des programmes TV durant Ramadhan

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a déploré l'hier à Alger l'«absence de créativité» et le «manque de professionnalisme» dans les programmes des différentes chaînes de télévision privées durant le mois de ramadhan. Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite à la Maison de la presse Tahar Djaout, M. Kaouane a critiqué les programmes proposés par les chaînes de télévision privées durant le mois sacré, relevant notamment l'«absence de créativité».

Le ministre a déploré, également, la présence de «beaucoup de violence» dans certaines émissions, en particulier les caméras cachées marquées par «l'excès dans la production et le contenu».

Il a également fait état de caméras cachées «bidonnées» et dénoncé l'«absence de professionnalisme et d'éthique».

Selon M. Kaouane, la responsabilité «incombe beaucoup plus aux gestionnaires de ces médias», appelés à s'«autoréguler, à respecter la loi et à être plus professionnels à l'avenir». Par ailleurs, le ministre a annoncé le retour du programme «Fil rouge spécial incendies de forêts» qui sera diffusé par l'ensemble des radios locales au niveau des 48 wilayas du pays, soulignant le «rôle essentiel» des médias en matière de sensibilisation dans la lutte contre les feux de forêts.

Il est à rappeler que l'opération «Fil rouge», lancée l'année dernière, constitue une passerelle de communication pour relayer toutes sortes d'informations susceptibles de contribuer à la sensibilisation contre les feux de forêts. Il est à signaler que le ministre de la Communication s'est rendu, par la même occasion, à la Maison de la presse «Abdelkader Safir» à Kouba où il a visité le Centre national de documentation de presse, d'images et d'information (CNPDI), le Centre international de presse (CIP) et la Société de gestion des participations de l'Etat (SGP-presse et communication).

SELON L'ONLDT Près de 11 tonnes de résine de cannabis saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de 2018

Près de 11 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année 2018, dont plus de 72% dans l'Ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), qui relève une légère augmentation des substances psychotropes saisies. «Au total 10.910,983 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les quatre premiers mois de l'année 2018, dont 72,23% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans son bilan obtenu par l'APS, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). Les quantités de résine de cannabis saisies durant cette date de référence ont enregistré une baisse de 43,42% par rapport à la même période de l'année 2017, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent toujours «élevées». Selon le rapport, 22,48% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 3,38% dans la région Centre et 2,21% dans l'Est du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie a fortement baissé, reculant de 193.353 grammes à 17.526 grammes durant la période de référence, soit une baisse de 90,94%, selon le même bilan.

La quantité de cocaïne saisie a également baissé de 44,59% passant de 3.079,138 grammes à 1.706,096 grammes durant cette période.

En revanche, les saisies de psychotropes ont connu une augmentation de 25,5%, passant de 467.324 à 586.904 comprimés durant cette même période, dont 13,2% saisis à l'Ouest du pays.

Plus de 18.000 individus impliqués dans des affaires de drogue

Selon les investigations menées par les services concernés, 18.149 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 32,76%, dont 90 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 355 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 3.503 sont des trafiquants alors que 9.396 sont des usagers de résine de cannabis et 2.828 des trafiquants de substances psychotropes et 2.293 autres des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 59 trafiquants et 32 usagers de cocaïne et 9 trafiquants et 14 usagers d'héroïne.

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 14.091 affaires ont été traitées, en hausse de 34,35% par rapport à la même période de l'année 2017. Sur le total de ces affaires traitées, 3.618 sont liées au trafic illicite de la drogue, 10.462 autres à la détention et à l'usage de drogues, et 11 affaires à la culture de drogues, conclut la même source.

APS

M^{ME} BENGHEBRIT : «Le débat sur le dossier de la réforme du baccalauréat «à l'ordre du jour»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a affirmé que le débat sur le dossier de la réforme du baccalauréat «se poursuit toujours», ajoutant que les rencontres prévues avec le partenaire social (syndicats, associations de parents d'élèves) pour la présentation des propositions concernaient l'aspect organisationnel du baccalauréat.

Invitée dimanche soir de l'émission «Hiwar Es-saa» (Débat de l'heure) de la Télévision algérienne, Mme Benghabrit a précisé que le «débat sur le projet de réforme du baccalauréat,

soumis deux fois au gouvernement depuis 2016, «se poursuit toujours», ajoutant que les rencontres prévues avec le partenaire social (syndicats, associations de parents d'élèves) pour la présentation des propositions concernaient l'aspect organisationnel et non le contenu».

La ministre a fait savoir que la réduction du nombre de jours des épreuves du baccalauréat «nécessite de prendre en compte l'évaluation continue de l'élève à partir de la deuxième année secondaire en accor-

dant la priorité aux épreuves écrites de l'examen du baccalauréat pour éviter de gonfler les notes de l'élève lors de l'évaluation continue». Le ministère de l'Éducation nationale avait présenté des propositions relatives à la réforme de l'examen du baccalauréat à l'issue d'un atelier national portant sur ce thème et des réunions entre les représentants du ministère et les partenaires sociaux en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il s'agit, entre

autres, de la réduction du nombre de jours de l'examen de 5 à 3 avec deux matières par jour, de la méthode de correction, de notation et d'évaluation, du coefficient et du principe de graduation dans la réforme. Concernant la préparation de l'année scolaire 2018-2019, Mme Benghabrit a indiqué que les inscriptions et la distribution des livres scolaires débuteront fin juin en cours coïncidant avec la manifestation «La semaine de l'Ecole», prévue du 25 au 30 du mois en cours.

APN: Présentation aujourd'hui en plénière du projet de Loi de finances complémentaire 2018

Le projet de Loi de finances complémentaire 2018 (LFC 2018), adopté en début juin par un Conseil des ministres, sera présenté mardi en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce texte prévoit plusieurs mesures entrant dans le cadre des voies et moyens de l'équilibre financier, ainsi que des dispositions budgétaires.

Ainsi, il est institué un Droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux opérations d'importation de marchandises, qui est fixé entre 30% et 200%. Il sera perçu en sus des droits de douane. La détermination des produits concernés par cette mesure et des taux prévus pour chaque produit se fera après avis de la Commission consultative intersectorielle chargée du suivi des mesures de sauvegarde. Cette mesure, expliquent les concepteurs de ce projet de loi, vise à contribuer, à la fois, au rééquilibrage de la balance des paiements qui connaît un grave déficit, à la relance de la production nationale et à la sauvegarde de l'outil de production.

Pour ce qui concerne les investissements, un article du projet de la LFC 2018 indique que le Conseil national de l'investissement est habilité à consentir pour une période qui ne peut excéder cinq (5) années, des exemptions ou réduction des droits, impôts et taxes «à l'exclusion de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), appliquée aux prix des biens produits entrant dans le cadre des activités industrielle naissantes. En outre, le projet de LFC 2018 note que les exonérations de la TVA, accordées en vertu de la Loi de finances complémentaire de 2009 et de la loi relative à la promotion de l'investissement au titre de la commercialisation des véhicules fabriqués localement «cesseront de produire leurs effets» à compter de la promulgation de la loi de finances complémentaire 2018.

A ce propos, l'exposé des motifs du projet de la LFC 2018 rappelle que l'exonération de cette TVA avait pour but de rendre le véhicule fabriqué en Algérie plus compétitif en terme de prix par rapport aux véhicules importés.

«Or, cette mesure, en l'état actuel, n'a plus sa raison d'être du fait que les importations des véhicules sont soumises au régime des licences lesquelles n'ont pas été accordées ces derniers temps» De surcroît, «la production locale des véhicules automobiles couvre actuellement l'essentiel de la demande nationale.» Les auteurs de ce projet de loi font aussi valoir que la suppression de cette exonération ne remet pas en cause les avantages consentis à l'investisseur, et ajoutent que les avantages accordés directement aux investisseurs ne seront pas affectés par cette mesure du fait que cette mesure touche le produit.

Dans le domaine commercial, le projet de texte stipule que toute vente de biens ou prestation de services, effectuée entre les agents économiques exerçant les activités citées à l'article 2 de la loi de 2004 relative aux pratiques commerciales, doit faire l'objet d'une facture ou d'un document en tenant lieu.

Quant aux ventes de biens ou les prestations de services faites au consommateur, elles doivent faire l'objet d'un ticket de caisse ou d'un bon justifiant la transaction.

Budget et opérations financières de l'Etat

En ce qui concerne la partie du projet de la LFC 2018 relative au budget et opérations financières de l'Etat, il est prévu que des recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour l'année 2018 évalués à 6.424,49 milliards DA. Pour les dépenses, il est mentionné qu'un crédit de 4.584,46 milliards DA est ouvert pour les dépenses de fonctionnement, ainsi qu'un crédit de 4.043,31 milliards DA pour les dépenses d'équipement. Un plafond d'autorisation de programme d'un montant de 2.770,5 milliards DA est prévu par le projet de LFC 2018. Par ailleurs, ce projet de loi stipule qu'à l'exception des dispositions régissant les bonifications accordées aux investissements réalisés dans les zones des Hauts Plateaux et du Sud, des dispositions d'aide à la création d'emploi (Ansej, Cnac, et Angem) qui demeurent en vigueur ainsi que celles relatives au secteur de l'Agriculture et de la pêche, les bonifications par le Trésor des taux d'intérêts des crédits accordés par les banques et les établissements financiers pour le financement de projets d'investissement seront fixées par voie réglementaire. En outre, le Trésor est autorisé à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification des taux d'intérêts des prêts accordés par les banques et établissements financiers aux entreprises de droit algérien dans le cadre du financement de leurs programmes d'investissement, de restructuration et/ou de développement dans les conditions fixées par le Conseil national d'Investissement et le Conseil des participants de l'Etat, en raison du caractère stratégique de ces programmes ou de leur importance pour l'économie nationale. Le montant des intérêts pendant la période de différé ainsi que le coût de la bonification précompté par les banques et les établissements financiers sont imputés au compte d'affectation spéciale du Trésor intitulé «bonification du taux d'intérêts sur les investissements.

APS

PARLEMENT APN: Louh présente le projet de loi organique relative à l'exception d'inconstitutionnalité

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a présenté hier le projet de loi organique fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière présidée par Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.



Lors de la présentation du projet de loi, M. Louh a indiqué que le texte s'inscrit en droite ligne de la poursuite du renforcement du régime juridique relatif aux droits et libertés et l'élargissement des garanties accordées aux personnes dans ce domaine, en application de la Constitution 2016.

Les dispositions de ce texte interviennent dans le cadre de l'adaptation aux développements que connaissent les régimes juridiques de plusieurs pays qui ont mis en place les cadres à même de garantir la protection des personnes en leur permettant de défendre leurs droits devant les institutions juridiques et constitutionnelles, a-t-il ajouté.

Le recours individuel en inconstitutionnalité figure parmi les principales nouveautés apportées par la Constitution, car contribuant au renforcement du processus démocratique de la vie publique.

L'article 188 de la Constitution stipule que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution. Autrement dit, le dispositif prévu par l'article 188 de la Constitution tend à permettre au justiciable de contester la constitutionnalité d'une disposition législative lors d'une instance en cours devant une juridiction, lorsqu'il estime que cette disposition porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit.

Cette disposition est un moyen permettant à la justice de saisir suivant une procédure particulière le Conseil constitutionnel, de la conformité à la Constitution d'une disposition lé-

gislativ. L'article 7 du projet de loi organique stipule que «l'exception d'inconstitutionnalité doit être présentée, sous peine d'irrecevabilité, par un écrit distinct et motivé». La juridiction statuera «immédiatement et par décision motivée» dans l'envoi de l'exception d'inconstitutionnalité à la Cour suprême ou le Conseil d'Etat après avis du parquet général ou du commissaire d'Etat.

L'article 9 définit les conditions de transmission de l'exception d'inconstitutionnalité en stipulant que «la disposition législative contestée doit déterminer l'issue du litige ou constituer le fondement des poursuites», qu'elle «n'a pas été déclarée par le Conseil constitutionnel conforme à la Constitution, sauf changement de circonstances». L'autre condition dispose que «le moyen soulevé doit présenter un caractère sérieux». Il est stipulé également que «la Cour suprême ou le Conseil

d'Etat ont deux (2) mois pour statuer. A défaut, l'exception est transmise d'office au Conseil constitutionnel». Le projet de loi prévoit également dans son article 19 qu'il soit sursis à statuer sur le litige ou le procès pénal, jusqu'à la décision de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, ou s'il a été saisi, du Conseil constitutionnel.

Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues. C'est le cas pour une personne privée de liberté à raison de l'instance, «lorsque l'instance a pour objet de mettre fin à une détention», mais aussi lorsque le juge est tenu de statuer en urgence ou dans un délai déterminé.

Le ministre de la Justice a mis l'accent sur l'importance de la promulgation d'une loi portant organisation du Conseil constitutionnel pour se voir élargir en Cour constitutionnelle étant donné qu'il a statué dans les conflits en audiences publiques.

Le Conseil de la nation arrête le programme de ses travaux à la clôture de sa session

Le Conseil de la Nation a arrêté lors d'une réunion de son Bureau le programme de ses travaux jusqu'à la clôture de sa session le 2 juillet prochain, indique un communiqué du Conseil.

Le bureau du Conseil de la nation a tenu lundi une réunion, présidée par M. Abdelkader Bensalah, président de cette instance parlementaire, pour arrêter le programme des travaux de la période s'étalant du 27 juin au 2 juillet 2018, précise la même source, qui annonce la reprise des travaux à partir du mercredi 27 juin par une première plénière consacrée

à la présentation et au débat du projet de la loi organique fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité et du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe.

Le Conseil poursuivra ses travaux le 28 juin en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi de finance complémentaire (PLFC) 2018.

La séance de dimanche 1 juillet sera consacrée au vote du PLFC 2018, du projet de la loi organique fixant les conditions et modalités de mise

en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe, du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28 portant Code de Justice militaire, ainsi que le PLFC 2018, a ajouté la même source. Une réunion de l'instance de coordination est prévue le 1 juillet, tandis que la clôture de la session parlementaire ordinaire du Conseil de la Nation 2017-2018 a été décidée, après consultation entre les bureaux des deux chambres du Parlement et le gouvernement, pour lundi 2 juillet 2018.

Bouhadja: «L'exception d'inconstitutionnalité consacrera les droits et libertés individuels»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a affirmé, lundi, que le projet de loi organique fixant les modalités de l'exception d'inconstitutionnalité s'inscrit dans le cadre du processus intégré de réformes, initié par le président de la République, visant à «renforcer le système législatif national par des dispositions juridiques consacrant les droits et libertés individuels».

Le droit d'exception d'inconstitutionnalité s'inscrit dans le cadre du processus intégré de réformes, initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika visant à renforcer le système législatif national par des dispositions juridiques consacrant les garanties fondamentales en matière de droits et de libertés fondamentales du citoyen», a déclaré M. Bouhadja avant la présentation par ministre de la Justice du texte du projet de loi. Ce texte garantira, a-t-il dit, «la protection des droits du citoyen, la souveraineté de la loi et l'égalité de tous devant la justice».

Le projet de loi intervient également pour l'adaptation à l'évolution enregistrée dans les différents systèmes juridiques au plan mondial et ma mise en place de cadres constitutionnels pour la protection des personnes», ce qui constituera un saut qualitatif dans notre système juridique qui permettra certainement d'asseoir l'Etat de droit».

CONSEIL DE LA NATION: Reprise ce matin en plénière consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la Justice militaire

Le Conseil de la nation poursuivra mardi ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et l'examen du projet de loi relatif à la Justice militaire, a indiqué lundi le Conseil dans un communiqué.

Lors de cette séance, le représentant du Gouvernement répondra au interventions des membres du Conseil de la nation, a précisé le communiqué.

Pour rappel, Ce projet de loi vise «la consécration du droit des justiciables à un procès équitable à travers le respect des règles et normes régissant les différentes étapes de la poursuite et du procès en matière pénale, ainsi que la concrétisation du principe du double degré de juridiction avec la création de juridictions militaires d'appel à cet effet, ce qui représente une application expresse de l'article 160 de la Constitution».

Il vise également «la mise en conformité avec les lois de la République en préservant la spécificité des jugements militaires et en respectant les mêmes principes et procédures régissant les juridictions de Droit commun, et ce sous le contrôle de la Cour suprême». Le texte du projet de loi prévoit des réformes au Code de Justice militaire englobant 154 les articles, dont 130 amendés dans le fond et 24 dans la forme, avec la consécration de nouvelles terminologies, précisant que 26 nouveaux articles ont été introduits et 13 articles annulés, en sus de l'abrogation des dispositions relatives à la peine de dégradation militaire, l'isolement et la perte de grades. Les amendements portent sur 4 principaux axes relatifs à l'organisation et à la compétence des juridictions militaires à travers plusieurs procédures, dont l'institution d'une Cour d'appel militaire auprès de chaque région militaire, de chambres d'accusation et l'élargissement de la composante du tribunal militaire devant statuer en matière pénale, ainsi que le transfert de compétence concernant les crimes contre la sûreté de l'Etat commis par des civils, des juridictions militaires vers les juridictions relevant du Droit commun.

APS

CONSEIL DE LA NATION: Présentation du texte de loi organique relative aux lois de finances

Le texte de loi organique relative aux lois des finances a été présenté hier en séance plénière du Conseil de la nation, tenue sous la présidence de Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, et en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Ce texte introduit un nouveau cadre de gestion des deniers publics qui consacre le principe de la gestion axée aux résultats, basé sur l'efficacité et les résultats enregistrés au vu des objectifs fixés.

Ce texte est fondé sur «le principe d'une budgétisation non plus par nature de dépenses, mais orienté vers les résultats à partir des objectifs définis», expliquent les concepteurs de ce nouveau texte.

Il vise deux objectifs principaux: réformer le cadre de la gestion publique pour l'orienter vers les résultats et la recherche de l'efficacité, et renforcer la transparence des informations budgétaires.

Composé de 91 articles, ce texte replace la discussion budgétaire au cœur de débat parlementaire tout en organisant des mécanismes d'information et de contrôle, notamment par le rapprochement de la comptabilité de l'Etat sur celle des entreprises.

Le texte met en place les principes de liberté et de responsabilité des gestionnaires au cœur du fonctionnement des institutions et administrations publiques.

La conception des dispositions de ce nouveau texte incluent les axes majeurs de la modernisation des systèmes budgétaires par le soutien de l'équilibre structurel du budget, une approche pluriannuelle des recettes et dépenses de l'Etat, une réforme centrée sur plus de flexibilité et souplesse aux gestionnaires et l'orientation vers le contrôle de la performance.

Il s'agit également de la mise en place de nomenclatures budgétaires et une amélioration du contenu et de la présentation des projets de lois des finances.

D'autre part, le texte de loi cite onze aspects techniques qui contribueront à l'évolution vers une gestion budgétaire,



par programme, axée sur les résultats.

Il s'agit de l'approche pluriannuelle qui est essentielle non seulement du point de vue de visibilité à moyen terme mais aussi du point de vue décisionnel basé sur une projection dépassant l'année, note l'exposé des motifs de cette nouvelle loi.

Concernant l'instrument de programmation budgétaire pluriannuelle, le texte cite le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT). «Un cadrage budgétaire à moyen terme est arrêté chaque année par le gouvernement sur proposition du ministre des Finances, au début de la procédure de préparation des lois de finances.

Il détermine pour l'année à venir, ainsi que les deux années suivantes, les prévisions et recettes, de dépenses et du solde du budget de l'Etat, ainsi que, le cas échéant, l'endettement de l'Etat».

D'autre part, le texte de loi accorde une «plus grande liberté» aux gestionnaires: les mouvements de crédits sont consacrés pour permettre d'effectuer entre autres des virements et des transferts de crédits afin que les objectifs visés au niveau des programmes ne soient pas compromis.

De surcroît, il confirme le vrai sens des Comptes d'affectation spéciale (CAS). Il est retenu six (6) catégories de Comptes spéciaux du Trésor: Comptes du commerce, Comptes d'affectation spéciale, Comptes de prêts et d'avances, Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers, Comptes de participation et d'obligations et Comptes d'opération monétaires.

Il est indiqué à ce propos que les CAS sont encadrés nécessairement par un «lien direct entre les recettes affectées et les dépenses», ce qui va conduire à la suppression de plusieurs comptes existants sous le régime de la loi de 1984 modifiée et complétée relative aux lois des finances.

Par ce nouveau texte, une unification des budgets de fonctionnement, d'investissement et de transfert est opérée sous une unité budgétaire unique.

Il est prévu également le report des crédits de paiement. A ce titre, il est indiqué que les crédits de paiement disponibles sur le titre des dépenses d'investissement d'un programme peuvent être reportés sur le même programme dans la limite d'un plafond de 5% du crédit initial.

Il prend en compte les cas d'urgence, ce qui n'était pas le cas de la loi de 1984, en prévoyant le «mécanisme des décrets d'avances».

D'autre part, il consacre la possibilité de s'adapter sur le plan budgétaire au cas de remaniement ministériel opéré au cours de l'année, entraînant un changement dans l'organisation des départements ministériels.

L'entrée en vigueur n'interviendra pas immédiatement

L'entrée en vigueur de ce texte de loi n'interviendra pas immédiatement après sa publication au Journal officiel. La loi de finances afférente à l'année 2023 sera la première loi préparée, discutée et exécutée conformément aux dispositions de ce texte de loi.

Par ailleurs, et à titre transitoire, les projets de loi portant règlement budgétaire afférents aux années 2023, 2024 et 2025 sont préparés, discutés et adoptés par référence à l'exercice budgétaire N-2.

Et à partir de 2026, le projet de loi portant règlement budgétaire est préparé, discuté et adopté par référence à l'exercice budgétaire N-1.

20^E ANNIVERSAIRE DU CONSEIL DE LA NATION: Edition d'un numéro spécial

A l'occasion du 20^e anniversaire de sa création, le Conseil de la nation a édité un numéro spécial de sa revue périodique, un document qui vient s'ajouter aux archives de cette instance législative.

Edité sous le titre «Le Conseil de la nation, 20 années de la création à l'habilitation», ce numéro de 113 pages comprend un dossier sur cette célébration, sous le parrainage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui met en exergue cette occasion, qui se veut un témoignage «de reconnaissance et de gratitude» et une halte pour faire le lien entre le parcours honorable du Conseil et ses aspirations et le rôle qui lui est assigné, à la lumière des dispositions de la nouvelle Constitution sanctionnant les réformes initiées par le président de la République.

Cet anniversaire, ajoute la revue dans ce sillage, est une opportunité pour méditer le parcours de cette instance, durant ces 20 années, à travers les réalisations enregistrées, les efforts consentis et les

multiples contributions des hommes et femmes, membres de ses différentes législatures, depuis l'installation de sa première composante le 4 janvier 1998.

Un autre dossier illustré de photos retrace le parcours du Conseil de la nation et le bilan chiffré de ses activités législatives, de contrôle et culturelles depuis sa création jusqu'à 2017, outre un album photos des présidents qui se sont succédés à la tête de cette instance ainsi que les photos de ses membres.

Le numéro met en avant également les activités du président du Conseil, M. Abdelkader Bensalah et les activités de la chambre haute du Parlement sur le plan international, notamment sa participation aux réunions du Bureau exécutif du mouvement de solidarité internationale avec le peuple sahraoui, la 27^e session extraordinaire du comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP), la 12^e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), le 3^e congrès des présidents de parlements arabes et à

plusieurs autres fora internationaux au cours desquels le Conseil a défendu les positions diplomatiques de l'Algérie et son approche pour le traitement des différentes questions internationales, régionales et continentales, notamment le règlement pacifique des crises et différends, le rejet de toute option militaire et le respect de la souveraineté nationale des pays. Par ailleurs, le numéro spécial de la revue du Conseil de la nation a dédié un espace aux activités s'inscrivant au cœur des prérogatives législatives et parlementaires du Conseil et qui ont consacré le pluralisme, l'exercice démocratique et l'Etat des institutions à travers notamment l'adoption des projets de loi, la présentation par les membres du Gouvernement des grands projets en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, outre les questions orales et les sorties des différentes commissions du Conseil aux différents wilayas et institutions.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE M. Raouya évoque l'état et les perspectives de coopération avec l'ambassadeur d'Allemagne

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a reçu lundi à Alger, l'ambassadeur de l'Allemagne, en Algérie, Michael Zenner avec qui il a évoqué l'état et les perspectives de coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère des Finances.

Le ministre des Finances et l'Ambassadeur d'Allemagne ont ainsi échangé des points de vue sur les moyens de renforcer davantage la coopération algéro-allemande, notamment dans le domaine de la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME).

M. Zenner dont la mission en Algérie s'achève fin juin courant, a, par ailleurs, exprimé sa grande satisfaction pour son séjour en Algérie. Il a également indiqué que l'Algérie jouit de grandes potentialités économiques et offre des opportunités d'investissement très appréciables pour les investisseurs étrangers, notamment allemands, dont la présence en Algérie remonte au lendemain de l'indépendance de l'Algérie.

INTERNET : M^{me} Houda-Imane Feraoun : «Les tests des câbles sous marins commenceront avant la fin de l'année»

Les premiers tests pour la mise en service des deux câbles sous-marins en fibre optique pour l'optimisation de la connexion internet en Algérie commenceront durant le dernier trimestre 2018, a annoncé lundi le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun.

«Nous allons commencer les tests pour la mise en service des deux câbles sous-marins en fibre optique pour l'optimisation de la connexion internet au dernier trimestre 2018, alors que la mise en service d'un des deux câbles interviendra en décembre 2018 ou janvier 2019», a indiqué Mme Feraoun à la Radio nationale, précisant qu'en parallèle, le réseau inter-wilaya devrait être achevé d'ici la fin de l'année en cours.

Elle a précisé qu'Algérie Telecom a investi dans deux câbles sous-marins pour l'amélioration de la connexion internet, le premier reliera Oran à Valence (Espagne) alors que le deuxième reliera la station de Annaba à l'infrastructure internationale Medex (Etats-Unis), «ce qui permettra aux Algériens de disposer d'un meilleur débit internet mieux sécurisé». Sur un autre sujet, elle a indiqué que l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis va se déployer à l'international, notamment au Mali où il a soumis pour l'obtention de l'exploitation de la licence de 4ème génération dans ce pays, aux côtés du Maroc et de la France.

«Après avoir obtenu l'autorisation du Conseil des participations de l'Etat, nous avons ficelé le dossier dans le but de remporter le marché de cette licence 4ème génération au Mali», a expliqué Mme Feraoun, précisant que «Mobilis a prévu de se déployer plus massivement au Mali pour des raisons de proximité».

A une question sur la coupure de la connexion internet pendant les épreuves de l'examen du baccalauréat, le ministre a expliqué que «le service internet sera interrompu pendant une heure au début de chaque épreuve», présentant à cette occasion ses «excuses d'avance aux usagers de l'internet».

S'exprimant au sujet de l'obligation faite aux commerçants de se doter de Terminaux de paiement électronique (TPE), le ministre a indiqué qu'elle demandera la prorogation du délai jusqu'à fin 2019 de manière à permettre aux commerçants d'acquiescer les TPE fabriqués en Algérie par l'ENIE de Sid Bel Abbas, au lieu de les importer de l'étranger.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA CONFÉRENCE DES PLÉNIPOTENTIAIRES DE L'UIT POUR L'AFRIQUE Les nouveaux enjeux des TIC en Afrique en débat à Alger

Les nouveaux enjeux des technologies de l'information et de la communication en Afrique et l'élaboration de politiques et stratégies efficaces visant l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de l'information dans le continent ont été mis en exergue hier à Alger.

Les dispositifs qui contribueront à préserver les intérêts de la région en matière des TIC ont été également évoqués lors des travaux de la 3ème réunion préparatoire de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la région Afrique qui se sont ouverts lundi dans la capitale en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imène Faraoun.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux, Mme Faraoun a appelé à une stratégie africaine sur les technologies de l'information et de la communication «qui servent les objectifs humains garantissant l'égal accès des citoyens du continent au numérique». Elle a appelé les experts africains présents à la réunion, «à réfléchir à des solutions pour que l'ensemble des populations africaines puissent accéder à l'internet, même si son débit est de 1 ou 2 mégas, au lieu de le multiplier par 10 ou d'aller vers les technologies très haut débit comme la 5G qui ne bénéficierait qu'à certains privilé-



giés». Pour elle, «il faut veiller à déployer les technologies existantes si elles demeurent toujours performantes, et non pas nécessairement aller vers de nouvelles technologies toujours plus chères et différentes», a-t-elle soutenu.

De son côté, le secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT), Abdoukarim Souleimane, a indiqué que cette rencontre visait d'abord à faire l'état des lieux et une mise à jour sur les recommandations issues des deux dernières réunions qui se sont tenues respectivement en juillet 2017 à Victoria Falls (Zimbabwe) et avril 2018 à

Abuja (Nigeria) où des questions urgentes et des priorités pour la région ont été identifiées. Il a indiqué que la présente réunion est un cadre approprié pour la formulation de politiques et stratégies «efficaces» visant l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de l'information. Il a ainsi appelé au renforcement des capacités africaines en matière de TIC et à un «front uni» africain pour défendre les propositions à soumettre lors de la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT PP-18, qui se tiendra à Dubaï (Emirats Arabes Unis) du 29 octobre au 16 novembre prochain.

Lors de cette réunion, les participants ont plaidé en faveur de l'adoption d'un système qui lui permette de parler d'une seule voix et souligné la nécessité pour l'Afrique de se montrer davantage vigilante et de tirer les enseignements des expériences passées pour éviter la répétition des erreurs, et de convenir des méthodologies à appliquer pour obtenir le soutien d'autres groupements régionaux.

La Conférence des Plénipotentiaires est l'organe suprême de l'UIT qui se tient tous les quatre ans.

A cette occasion, les Etats membres décident du rôle futur de l'organisation et déterminent sa capacité d'influencer et d'orienter l'évolution des technologies de l'information et de la communication dans le monde.

Cette Conférence détermine également les principes généraux de l'Union, adopte ses plans stratégiques et financiers pour une période de quatre ans et élit les membres de l'équipe de direction de l'Union, ainsi que les Etats membres du Conseil et les membres du Comité du Règlement des Radiocommunications.

SANTÉ: Perspectives de développement du partenariat avec les Pays-Bas, l'Espagne et la Hongrie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu, lundi à Alger, séparément, les ambassadeurs des Pays-Bas, d'Espagne et de Hongrie avec lesquels il a abordé la coopération bilatérale et les perspectives de développement du partenariat notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des investissements et la formation, indique un communiqué de ce ministère. Lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur des Pays-Bas, M. Robert Van Embden, «des discussions ont permis de faire un large tour d'horizon de la coopération bilatérale et des perspectives de développement du partenariat notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et des technologies appliquées à la santé», précise la même source.

A cet effet, l'ambassadeur des Pays-Bas a informé que l'attractivité du marché algérien se traduit par l'existence d'une

«grande volonté des entreprises hollandaises à accompagner le développement du secteur de la santé en Algérie».

Dans ce cadre, le Pr. Mokhtar Hasbellaoui a souligné que «les pouvoirs publics encouragent tous les projets d'investissement conformément aux orientations de son Excellence le Président de la République».

Par ailleurs, le Professeur Mokhtar Hasbellaoui, a évoqué avec l'ambassadeur d'Espagne, M. Santiago Cabanas, des modalités pratiques de la mise en œuvre effective du memorandum d'entente signé entre les deux pays en 2015.

A cet effet, «une délégation d'experts algériens doit se rendre prochainement à Madrid pour finaliser les projets prioritaires de coopération prévus dans le memorandum notamment dans les domaines de l'organisation du prélèvement d'organes et des systèmes d'information en santé». En outre, la mise en œuvre du programme de formation dans

le domaine de la santé entre l'Algérie et la Hongrie a été au centre des discussions entre le ministre de la Santé et l'ambassadrice de Hongrie, Mme Helga Katalin Pritz.

Les deux parties ont convenu que «les relations bilatérales dans le domaine de la santé doivent être hissées au niveau des relations d'excellence qui unissent nos deux pays».

Pour cela, la mise en œuvre effective du programme de formation a été discutée ainsi que «la nécessité pour les firmes hongroises d'équipements médicaux présentes en Algérie de développer un partenariat dans les domaines de l'industrie et de la maintenance alors que les laboratoires pharmaceutiques hongrois gagneraient à s'investir dans un partenariat de recherche et de production en Algérie au regard du potentiel du marché algérien et des opportunités stratégiques qu'il offre», est-il noté dans le communiqué.

ALGÉRIE- ALLEMAGNE M. Guitouni évoque les opportunités de partenariat avec l'ambassadeur d'Allemagne

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Michael Zenner, avec lequel il a abordé les différents domaines comportant des opportunités de développer des partenariats, a indiqué son département ministériel dans un communiqué.

Selon la même source, lors de cet entretien, le ministre a mis en avant «l'excellence des relations algéro-allemandes» et a abordé les différents domaines dans lesquels il existe des opportunités de développer des partenariats, des échanges d'expérience et des solutions à des préoccupations communes, notamment en ma-

tière de formation et de transfert de technologie et de savoir-faire.

De même, les deux parties ont abordé les relations bilatérales algéro-allemandes dans le domaine de l'énergie, notamment les opportunités d'affaires et d'investissement dans les hydrocarbures, mais aussi dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

M. Guitouni a remercié l'ambassadeur d'Allemagne pour «sa diplomatie active et pour son investissement personnel dans le renforcement de la coopération entre les deux pays», et ce, au terme de son mandat en Algérie, a noté le communiqué.

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL : Raouya : «L'Algérie est souveraine dans ses choix»

Le ministre des finances Abderrahmane Raouya a défendu lundi la décision de l'Algérie de recourir, depuis la fin 2017, au financement non conventionnel pour couvrir une partie des dépenses publiques en rappelant que le pays était «souverain» dans ses choix économiques et financiers.



Invité par la presse à commenter le dernier rapport du FMI sur l'évaluation de l'économie algérienne, où l'institution de Bretton Woods, a suggéré «l'arrêt du financement monétaire dès cette année», M. Raouya a refusé tout recours à l'endettement extérieur par l'Algérie en défendant le choix de recourir au financement direct du trésor auprès de la Banque d'Algérie.

«Bien sûr, ils (Le Fmi, ndr) veulent que l'Algérie aille vers l'emprunt extérieur, mais nous sommes souverains dans notre pays et, en toute objectivité, nous espérons que ça (les résultats du financement non conventionnel) sera comme nous l'avons

souhaité», a déclaré M. Raouya en marge de la présentation au Conseil de la Nation du texte de loi organique des lois de finances.

Dans son rapport, le FMI a soutenu que les autorités algériennes disposaient encore « d'une fenêtre d'opportunités » pour « atteindre le double objectif de stabilisation macro-économique et de promotion d'une croissance durable ». Mais cela nécessitera, selon le Fonds, de recourir à un large éventail d'options de financements, notamment l'émission de titres de dette publique au taux du marché, des partenariats publics-privés, des ventes d'actifs et d'emprunts extérieurs pour

financer des projets d'investissements bien choisis.

L'institution internationale évoque, dans ce sens, un scénario alternatif pour la relance de la croissance en Algérie en suggérant, entre autres, l'arrêt du financement monétaire dès cette année, même si elle note que le gouvernement reste engagé dans son plan de consolidation budgétaire qu'il compte reprendre dès 2019 pour rétablir l'équilibre extérieur et budgétaire dans les délais. Le recours donc au financement monétaire restera limité dans le temps et les risques qui sont associés à ce mode de financement non conventionnel seront gérés avec rigueur», relève le FMI.

ALGÉRIE-OPEP

M. Guitouni prendra part aux réunions Opep-non Opep du 20 au 23 juin à Vienne

Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, prendra part aux réunions des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non membres, et ce, à compter du 20 juin prochain dans la capitale Autrichienne Vienne, a indiqué lundi son département ministériel dans un communiqué.

Ainsi, M. Guitouni prendra part à la 6ème réunion du comité conjoint de monitoring Opep et non Opep (JMMC) à Vienne le 21 juin 2018, a noté la même source. En cette occasion, les ministres membres du JMMC examineront le niveau de conformité des 24 Pays Opep et non Opep à leurs engagements pris et consignés dans la déclaration Opep-non Opep du 10 décembre 2016, a précisé le communiqué.

A noter que le JMMC est composé de quatre



pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman).

Le Président de la Conférence (UAE en 2018) assiste également aux réunions du JMMC, a ajouté la même source. Selon le texte du communiqué, le ministre de l'énergie participera également, à la 174ème Conférence ministérielle de l'Opep le 22 juin 2018 et à la 4ème réunion ministérielle des

pays Opep et non Opep le 23 juin 2018. M. Guitouni interviendra par ailleurs lors du 7ème séminaire international de l'Opep qui se tiendra les 20 et 21 juin 2018 à Vienne. «Ce 7ème séminaire international figure parmi les plus importants forums mondiaux d'experts dans le domaine de l'énergie», a noté la même source.

Les ministres des pays membres de l'Opep et des pays producteurs non membres de l'Opep se réuniront avec de

hauts responsables d'entreprises et d'organisations internationales ainsi que des scientifiques et des experts en énergie pour discuter différentes perspectives autour du thème «Pétrole - Coopération pour un avenir durable».

En cette occasion, le ministre de l'Énergie évoquera les efforts soutenus de l'Algérie afin de stabiliser les marchés pétroliers à l'appui d'une économie mondiale saine et ce, en coopération avec les pays Opep et non Opep, et en privilégiant le dialogue avec les parties prenantes du monde entier.

Il y a lieu de noter à ce propos, le concours décisif du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a rendu possible l'historique accord d'Alger du 28 septembre 2016 et dont a découlé la réussite de tout le processus actuel, a rappelé la même source.

INDUSTRIE DU CIMENT : Le groupe GICA ambitionne d'exporter jusqu'à 1,5 million de tonnes en 2018

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) ambitionne d'exporter entre 1,5 million de tonnes de sa production au cours de cette année, a indiqué lundi le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué.

A cet effet, le groupe vient de conclure un accord avec un partenaire étranger, pour l'exportation de 30.000 tonnes de ciment à travers sa filiale SODISMAL. GICA est, par ailleurs, en discussion avec des partenaires étrangers pour l'exportation d'autres produits à l'instar du calcaire et du gypse, selon la même source.

Ces quantités seront exportées à partir du port d'Arzew (ouest du pays) et celui de Djendjen (est du pays). A cet effet, le ministère de l'Industrie et des Mines réitère le communiqué sa disponibilité à aider et à accompagner les opérateurs actifs dans ce segment afin de réussir le défi de l'exportation.

Pour rappel, le groupe GICA avait exporté, au cours du mois de mai dernier, 45.000 tonnes de clinker au titre d'un contrat portant sur une quantité globale de 200.000 tonnes.

En 2017, le groupe avait enregistré une production record de ciment de près de 14 millions de tonnes contre 12,6 millions de tonnes en 2016. Grâce à ses douze cimenteries, GICA a ainsi connu son troisième record consécutif, dépassant ses prévisions pour 2017 qui tablaient sur une production de 13,2 millions de tonnes de ciment. L'Algérie produit actuellement plus de 25 millions de tonnes de ciment par an et prévoit d'atteindre 40 millions de tonnes/an à l'horizon 2020. Avec ces opérations d'exportation, l'Algérie est ainsi passée d'un grand importateur de ciment à un pays exportateur, grâce à la politique tracée par les pouvoirs publics, qui a permis le développement d'une véritable industrie cimentière.

TEXTILE:

La société algéro-turque Tayal réalise sa première exportation

La société mixte algéro-turque des textiles Tayal a effectué récemment sa première opération d'exportation de produits semi-finis vers la Turquie, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Industrie et des mines. Il s'agit d'une exportation de 25 tonnes de filés coton, réalisée le 15 juin en cours à partir du port d'Oran, a précisé la même source.

Cette opération d'exportation sera renforcée «très prochainement» par d'autres opérations, en fonction de la montée en cadence de la production de ce complexe situé à Relizane et dont la première usine est entrée en production en mars 2018.

Les exportations se feront également en fonction des excédents dégagés sur les ventes sur le marché national. Implanté sur une superficie de 250 hectares, ce pôle industriel de textiles est le fruit d'un partenariat entre un des leaders du textiles en Turquie Taypa et de deux filiales du groupe public algérien des textiles et cuirs Getex (C&H) et l'Algérienne des textiles Texalg) et du holding public Madar (ex. Snta). Ce projet d'envergure porte, dans une première phase, sur la réalisation de huit (8) usines intégrées spécialisées dans la production de textiles (chemises, pantalons jeans, articles de bonneteries, finissage de tissus...), et d'une école de formation dans les métiers du textile, avec des prévisions de production annuelle de 44 millions de mètres linéaires pour le tissage, de 12.200 tonnes pour la filature et de 30 millions de pièces pour différents produits notamment les pantalons, les tricotés et les chemises. Selon les prévisions, 60% de la production de ce complexe seront destinés à l'export. L'usine de filature de Tayal est entrée en production le 15 mars dernier avec une capacité initiale de production de 30 millions de mètres/an. Quant à la deuxième phase du projet, elle portera sur la réalisation de 10 unités de production de fibres synthétiques (matière première de tissus), de linge de maison et de tissus techniques utilisés pour la confection destinée à certaines professions. D'un coût global de 170 milliards de DA, ce projet pourrait créer jusqu'à 25.000 postes d'emplois à partir de 2020, date de la finalisation totale du complexe. Ces quantités vont accroître les capacités du secteur de la manufacture en Algérie, notamment celui des tissus, de la confection et de l'habillement afin de couvrir les besoins du marché national et d'aller vers l'exportation, note le ministère de l'Industrie.

TISSEMSILT: Journées portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale à l'Ouarsenis

Abed Meghit

Le groupement du Darak el Watani de la wilaya de Tissemsilt organise des portes ouvertes durant trois jours (21-22 et 23 Juin 2018) à la Maison de la culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de Tissemsilt en vue de s'approcher beaucoup plus du public pour lui faire connaître les différents services, le matériel utilisé et leurs activités, a pour but de faire connaître aux citoyens les diverses missions de la gendarmerie et aussi créer un lien avec les citoyens.

TÉBESSA: 540 millions DA pour renforcer l'alimentation en électricité durant la saison estivale (Sonelgaz)

Un investissement de l'ordre de 540 millions DA a été mobilisé par la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE) de la wilaya de Tébessa pour renforcer, au cours de la saison estivale, l'alimentation en électricité de plusieurs localités de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la SDE.

Il est prévu l'installation de nouveaux transformateurs, le renforcement du réseau électrique sous terrain et aérien à moyenne et basse tension ainsi que l'installation des disjoncteurs-interrupteurs à distance, a-t-on précisé. Aussi, cet investissement sera également alloué pour lancer une opération de réhabilitation des principaux transformateurs électriques au chef lieu de wilaya et les communes d'El-Aouinet et Bir Dhab, a fait savoir la SDE.

Une autre opération de rénovation des câbles électriques à moyenne tension sera lancée au chef-lieu de cette wilaya frontalière, a-t-on noté, rappelant que cette collectivité locale a été récemment dotée d'un nouveau transformateur électrique de 20 MégaVolt-Ampère (MVA), qui permettra de consolider les efforts déployés en matière d'amélioration de service. En outre, trois (3) nouveaux transformateurs ont été mis en service, au titre du programme d'été 2018, dont deux dans la commune d'Ain Zarga et le troisième dans la commune d'El-Ma Labiod, a-t-on conclu.

M'SILA : Production prévisionnelle de 3 millions de quintaux de légumes

Une production de pas moins de trois (3) millions de quintaux de légumes est prévue dans la wilaya de M'sila au cours de la présente saison agricole, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Une hausse «considérable», estimée à 222 000 quintaux de production des légumes, est attendue pour cette année à M'sila, par rapport à celle du précédent exercice, a précisé la même source, rappelant que la capitale du Hodna a réalisé en 2017, une récolte de l'ordre de 2, 77 millions de quintaux.

La hausse de la production est expliqué par l'entrée en exploitation de plus de 100 nouvelles serres en plus de l'extension de quelques autres et l'augmentation de leur production résultant des actions de vulgarisation agricole lancées par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya ciblant les agriculteurs.

A signaler que la wilaya de M'sila occupe depuis plus de huit (8) ans la première place dans le domaine des cultures protégées (plasticulture et produits hors saison) lesquels, de l'avis des ingénieurs agronomes locaux, ne nécessitent pas de grandes quantités d'eau et qui enregistrent une production abondante en dehors de la saison agricole.

TIZI-OUZOU : Les plages de Tizi-Ouzou prêtes à accueillir les estivants

Les huit plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont prêtes à accueillir les estivants pour cette nouvelle saison estivale qui a débuté le premier juin et dont l'ouverture officielle aura lieu le 25 du même mois, a-t-on appris dimanche du directeur local du tourisme et de l'artisanat (DTA), Rachid Gheddouchi.

«Nous avons étudié le bilan de la saison précédente qui a fait ressortir quelques points négatifs qui se résument essentiellement en une insuffisance de places de parkings, des moyens pour la collecte des déchets, d'éclairage au niveau de quelques plages, des perturbations dans l'alimentation en eau potable et le débordement de fosses sceptiques à la plage Petit paradis et, nous y avons apporté des correctifs», a souligné ce responsable.

Des dispositions avaient été prises et des travaux engagés pour la réhabilitation et la mise en place des équipements manquants, a-t-il ajouté.

Les 8 plages autorisées à la baignade comptent un total de 47 sanitaires, 15 douches, six parkings et 11 voies d'accès.

L'éclairage public a été complété au niveau des sites ou un manque a été signalé.

Concernant le problème d'alimentation en eau potable, le DTA a rappelé qu'il a été pris en charge dans le cadre du programme national d'urgence, d'un montant de 25 milliards de DA du ministère des Ressources en eau, a-t-il rassuré.

Le nettoyage des plages, dotées de 104 bacs à ordures, sera assuré par des opérations quotidiennes d'enlèvement des déchets, «opération qui peut être renouvelée une deuxième fois dans la journée si nécessaire».

Deux cribluses et un camion hydro-cureur ont été mobilisés par la wilaya pour garantir la propreté des plages, a-t-il ajouté.

La concession des plages concernera les parkings, les sanitaires, les plates-formes de commerce et les espaces de location d'articles de plage, mais pas les solariums, a ajouté Rachid Gheddouchi qui a indiqué que les cinq communes côtières ont



exprimé un besoin de 68,510 millions de DA pour la réalisation de quelques travaux d'aménagements.

Demande qui a été transmise au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'agissant de l'hébergement des vacanciers, il sera pris en charge par 32 établissements hôteliers et 44 autres structures d'hébergement dont des terrains de campings des camps de toile, 3 auberges de jeunes, des centres de vacances et de loisirs, des bungalows qui totalisent plus de 7 500 lits, a relevé le DTA qui a noté l'ouverture cette année, et pour la première fois, de structures d'accueil en appartements, chez le privé.

Pour ces structures d'accueil chez un particulier, des autorisations d'exploitation durant la saison estivale (du 1 juin au 30 septembre) sont délivrées par la Direction du tourisme à tout propriétaire d'un immeuble ayant réuni les commodités nécessaires.

«Nous avons déjà donné des autorisations pour sept propriétaires qui vont mettre à la disposition des esti-

vant quelque 530 lits», a-t-il indiqué, tout en ajoutant que l'opération établissement d'autorisations se poursuit.

Des autorisations seront également délivrées par la Direction des transports aux transporteurs, activant sur les 7 630 lignes de la wilaya et désirant assurer des dessertes vers les plages.

Cinq centres de vacances d'une capacité de 980 lits et trois auberges de jeunes de 210 lits seront ouverts pour accueillir quelque 300 enfants du sud et Hauts plateaux.

Le programme d'animation, qui avait débuté le 1 juin dernier, a été tracé par la DTA en collaboration avec les Directions de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'éducation, et la Chambre des métiers et de l'artisanat. Un total de 19 activités touristiques, artisanales et culturelles est au menu en plus d'activités sportives et nautiques.

S'agissant du nombre d'estivants attendus cette année, la DTA prévoit entre 10 à 12 millions, soit le même nombre de visiteurs que la saison dernière, a observé M. Gheddouchi.

ENS DE CONSTANTINE : 4 projets de coopération universitaire financés par l'IFA en 2018

L'école normale supérieure Assia Djebar de Constantine (ENSC) a bénéficié du financement de 4 projets de coopération universitaire et de recherche par l'Institut français d'Algérie (IFA) au titre de l'exercice 2017-2018, a révélé dimanche son directeur, Mahmoud Boushaba.

Décroché pour la seconde fois consécutive, le financement de projets de coopération universitaire fait suite à l'appel lancé par l'IFA, et dont la clôture a eu lieu le 31 janvier 2018, a indiqué à l'APS M.

Boushaba, précisant que «parmi les 4 candidatures soumises par l'ENSC, deux projets obtenus en 2017 ont été reconduits».

Selon le directeur de l'ENSC, le financement des projets s'inscrit dans «une optique d'encouragement de la coopération avec des établissements universitaires français, notamment les projets innovants et viables permettant la mobilité bilatérale des enseignants formateurs,

des chercheurs et des doctorants, en sus de favoriser la durabilité des échanges».

S'agissant du soutien financier dont bénéficieront ces quatre projets, le directeur de l'ENS Assia Djebar fait état d'un financement s'élevant à 15 600 euros, et qui vise, a-t-il dit, outre l'échange culturel et scientifique, «le développement de la composante humaine et la montée en compétence dans des spécialités dont l'ENSC est totalement ou partiellement dépourvue».

Le premier projet retenu, «Appui à la qualité de la formation à l'enseignement» (AQUFE), avec pour partenaire l'ESPE de Nantes, bénéficiera d'un soutien qui prendra la forme de 5 billets d'avion et sera lancé, a-t-il fait savoir, en décembre prochain, parallèlement à un symposium national intitulé «Pour une qualité meilleure de la formation à l'enseignement : français, objet d'enseignement et/ou langue d'enseignement ?». Le second pro-

jet porte sur un montage de formation de Master-Conseiller Pédagogique de l'éducation (MCPE) en partenariat avec l'ESPE de Toulouse Midi-Pyrénées, poursuit M. Boushaba, affirmant que «le soutien à ce projet se traduira également par des billets d'avion et de per diem au profit des enseignants et de spécialistes algériens et français intervenant durant la phase de conception de cette formation». Lancé en septembre 2017, et se poursuivant en 2018, le troisième projet est une «reconduction du projet de promotion de l'enseignement de la didactique des mathématiques (PEDI-MAT) en partenariat avec l'université de Montpellier», a-t-il précisé.

Selon le directeur de l'ENSC, la reconduction de ce projet a bénéficié d'une subvention pour le déplacement de deux enseignants experts de l'université de Montpellier à l'occasion d'une journée d'étude au profit des enseignants du département des sciences

exactes, prévue en octobre 2018, une bourse d'étude taux 3, en sus d'un mois de stage de recherche au profit d'un enseignant-doctorant à l'université de Montpellier.

M. Boushaba a évoqué, en dernier lieu, le 4ème et dernier projet, portant sur un double Master pour une meilleure formation d'enseignants-chercheurs en mathématiques, en partenariat avec l'université de Lorraine et qui constitue également une «reconduction». Le financement de ce projet prendra la forme d'une bourse d'étude taux 3, d'une durée de 6 mois, au profit d'une étudiante de l'ENSC, outre des billets d'avion et de per diem pour les coordinateurs de projets algérien et français, pour un enseignant de l'université de Lorraine qui assurera des enseignements au sein du département des Sciences exactes et un étudiant français dans le cadre de son mémoire de Master, a-t-il ajouté.

ALGER:

Arrestation de 4 individus et saisie d'un (1)kg de cannabis et de certificats médicaux cachetés et vides

Quatre (4) suspects impliqués dans trois (3) affaires similaires liées au trafic de drogue, aux psychotropes et à la constitution d'une bande de malfaiteurs ont été arrêtés par les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, qui ont saisi également près de 1 kg de cannabis, 440 comprimés psychotropes et 50 certificats médicaux cachetés et vides, a indiqué dimanche les mêmes services dans un communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 930 gr de cannabis, 440 comprimés psychotropes ainsi qu'un montant de 35 millions de centimes (recettes du trafic), 3 portables et 50 certificats médicaux cachés et vides, a précisé le communiqué.

La première et la deuxième affaires liées au trafic de drogue et de psychotropes ont été actionnées au niveau des services de sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey.

La première affaire porte sur l'exploitation d'une information selon laquelle une personne s'adonnait au trafic de drogue et de psychotropes dans un quartier.

Après avoir été pris en filature, le mis en cause a été arrêté et soumis à la fouille corporelle par les services de police qui n'ont rien trouvé en sa possession, explique-t-on de même source.

Après la perquisition du domicile du mis en cause en vertu d'un mandat de perquisition, les éléments de police ont trouvé 500 gr de cannabis (kif traité), 80 comprimés psychotropes, un montant de 21,5 millions de centimes et 50 certificats médicaux cachetés et vides, ajoute le communiqué.

La deuxième affaire a été élucidée par une patrouille de la brigade de la police judiciaire dans le secteur de compétence lorsqu'un individu ayant des antécédents judiciaires s'apprêtait à remettre un sac en plastique suspect



à un chauffeur de taxi. Les deux individus ont été interpellés avec en leur possession 430 gr de cannabis et 3 portables. La troisième affaire traitée concerne la constitution d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de psychotropes lorsqu'un véhicule de tourisme à bord duquel se trouvaient deux individus ayant des antécédents judiciaires a suscité l'attention des éléments de police dans le secteur de compétence. La fouille du

véhicule a permis la découverte d'un sac plastique dans le siège arrière contenant 360 comprimés psychotropes.

Un montant de 87.000 DA a été trouvé sur le premier mis en cause et 46.000 DA sur le deuxième suspect.

Après le parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

ORAN:

Un programme pour la sensibilisation des enfants sur les signes des AVC

Un accord a été conclu entre l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre» d'Oran et la Direction de wilaya de l'éducation pour un programme de sensibilisation sur les AVC qui concerne l'ensemble des établissements scolaires d'Oran, a-t-on appris des initiateurs de ce programme. Une dizaine d'établissements a déjà été touchée par l'opération vers la

fin de l'année scolaire, mais le gros du travail de sensibilisation se fera au courant de l'année scolaire 2018/2019 dans l'ensemble des écoles de la wilaya, a indiqué le chef de service neurologie à l'EHUO, Pr. Badsî. «Un enfant initié sur les signes d'AVC peut sauver un parent ou un grand parent», a-t-elle souligné, ajoutant qu'une unité composée de 6 médecins généralistes a été déta-

chée pour accomplir le programme, qui consiste en l'apprentissage aux enfants comment reconnaître les signes d'un AVC et surtout comment réagir. Les numéros du SAMU et SMUR et autres services qui prennent en charge ce genre d'urgences sont communiqués aux enfants, pour qu'ils soient en mesure d'intervenir à temps, a fait savoir la même responsable, rappel-

ant que l'intervention dans les 4 heures qui suivent l'AVC, avec la thrombolyse notamment, permet d'éviter au malade toutes les séquelles de l'accident vasculaire. Les médecins généralistes en charge d'appliquer ce programme ont suivi une formation pour les aider à simplifier leur langage de façon à le rendre plus accessible aux enfants, a indiqué Pr. Badsî.

OUARGLA :

Hausse des affaires liées aux enfants en danger moral

Les affaires liées aux enfants en danger moral ont connu une hausse durant le premier trimestre de l'année en cours dans la wilaya de Ouargla, soit huit (8) cas de plus par rapport à la même période de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche auprès des services de la sûreté de la wilaya.

Dans ce cadre, 56 affaires liées à cette catégorie sociale vulnérable ont été traitées par la Brigade de protection de l'enfance et de lutte contre la délinquance juvénile relevant de la sûreté de wilaya durant cette période, dont 25 affaires inhérentes aux mineurs en danger moral, 24 cas ont été remis à leurs familles, trois (3) cas de fugue et deux (2) cas ont été confiés aux centres d'enfants en détresse, selon un bilan présenté par la sûreté de wilaya à l'APS.

La plupart des affaires, a-t-on relevé,

ont connu une hausse par rapport à l'année écoulée (2017), notamment celles liées aux mineurs en danger moral qui sont passées de 21 à 25 cas, alors que la remise d'enfants à leurs parents est passée de 14 à 24 affaires.

Les services de la sûreté de la wilaya déplorent que 13 enfants mineurs ont été victimes durant cette période d'attente à la pudeur, cinq (5) victimes de violence volontaire, deux (2) autres de viol et trois (3) victimes de coups et blessures volontaires.

Les mêmes services ont traité également 35 affaires impliquant 32 mineurs poursuivis pour divers délits, dont trois (3) ont été remis au centre d'insertion de mineurs et 27 autres ont été libérés, selon les statistiques de la même brigade qui a signalé une légère hausse des affaires par rapport à la même période

de l'année 2017 où avaient été enregistrées 19 affaires impliquant 22 enfants mineurs. Composée des éléments formés pour assumer une meilleure prise en charge de cette catégorie sociale vulnérable, cette brigade agit en fonction des lois en vigueur en association avec les acteurs concernés en vue de contribuer à la protection des enfants mineurs et leur prévention des dangers moraux et corporels auxquels ils sont exposés. De nombreuses sessions périodiques de formation et de sensibilisation sont organisées par ce dispositif sécuritaire, en coordination avec la société civile et le secteur de l'éducation pour lutter contre les différents fléaux sociaux, notamment la lutte contre les produits hallucinogènes et la cybercriminalité, a-t-on indiqué de même source.

GUELMA :

3 morts et 3 blessés dans deux accidents de la route

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation distincts survenus dimanche dans les communes de Hammam N'baïl et Hammam Debagh (wilaya de Guelma), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Un homme et une femme, âgés respectivement de 34 et 27 ans, ont trouvé la mort dans une carambolage impliquant trois voitures dans la commune de Hammam Debagh, selon la même source qui a précisé que les deux victimes ont été transportées à la morgue de l'hôpital Hakim Lokbi de Guelma.

Cet accident a également occasionné des blessures à trois autres personnes âgées entre 29 et 50 ans qui ont été évacuées à l'hôpital de Hammam Debagh, a-t-on ajouté. Au cours de la même journée un homme, 47 ans, est mort percuté par une voiture sur la RN 20, dans la commune de Hammam N'baïl (45 km de Guelma), a relevé la même source.

Des enquêtes ont été diligentées par les services compétents pour établir les circonstances exactes de ces drames.

TINDOUF :

200 enfants défavorisés bénéficieront de colonies de vacances

Au moins 200 enfants issus des couches défavorisées de la wilaya de Tindouf bénéficieront cet été de colonies de vacances dans le cadre des opérations de solidarité initiées par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et des Conditions de la femme, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'action sociale (DAS). Le premier groupe (100 enfants) rejoindra «prochainement» les plages de la wilaya d'Aïn-Temouchent par voie aérienne, via Oran, a indiqué le chef de service des activités sociales à la DAS, Sofiane Benahmed. Les futurs estivants ont accueilli favorablement cette initiative, prônée par la DAS en coordination avec de nombreuses associations locales, leur permettant de fuir quelques jours les grandes chaleurs dans l'extrême Sud-ouest du pays, et de profiter de camps d'été sur le littoral, de la splendeur de la mer et des paysages naturels de cette région côtière.

BOUIRA :

7 blessés dans un carambolage à El Adjiba

Sept personnes ont été blessées dimanche dans un carambolage survenu sur le tronçon autoroutier d'El-Adjiba (est de Bouira), a-t-on appris auprès de sources hospitalières et des services de la protection civile de la wilaya.

Selon les mêmes sources, l'accident s'est produit suite à un carambolage impliquant un taxi et quatre autres véhicules légers sur le tronçon autoroutier d'El-Adjiba. Le carambolage a eu lieu lorsque le taxi a percuté de plein fouet une voiture touristique stationnée sur la bande d'urgence de l'autoroute, avant que d'autres véhicules soient touchés. Le carambolage a causé des blessures à sept personnes évacuées à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira, dont deux d'entre elles se trouvent dans un état grave, d'après les détails fournis par des sources hospitalières. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'excès de vitesse et le non respect du code de la route seraient à l'origine du carambolage.

CANCER : Un accélérateur chinois au service d'une nouvelle thérapie en service en 2019

Le premier équipement chinois de thérapie de capture de neutrons par le bore (BNCT) basé sur un accélérateur devrait être mis en service pour la radiothérapie du cancer en 2019, ont annoncé ses développeurs. L'équipement a été développé conjointement par l'Université d'aéronautique et d'astronautique de Nanjing et plusieurs sociétés. Il est actuellement en phase d'essai.

La BNCT est une radiothérapie du cancer ciblée dans laquelle les faisceaux de neutrons détruisent uniquement la tumeur porteuse de composé de bore sans porter atteinte au tissu normal voisin. Elle est moins traumatique que les traitements actuels et a moins d'effets secondaires. «Le plus grand défi au cours du développement et de l'application de la BNCT est la source de neutrons», a expliqué Liu Yuanhao, professeur de sciences nucléaires et d'ingénierie de l'Université.

Les neutrons peuvent être produits via un réacteur ou un accélérateur, mais en raison de coûts élevés et de questions de sécurité, il est difficile de construire des réacteurs dans les hôpitaux, alors qu'«utiliser un accélérateur est moins cher, plus sûr et que les faisceaux de neutrons sont facilement contrôlés». Actuellement, des pays tels que le Japon, la Finlande, l'Italie, la Russie et les Etats-Unis sont à l'avant-garde des études cliniques de la BNCT et ont réalisé des progrès dans le traitement des cancers de la tête et du cou, a-t-il ajouté.

ESPAGNE: Le HCR salue l'Espagne après le dénouement de la crise des réfugiés de l'Aquarius

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a salué dimanche les efforts déployés par l'Espagne pour mettre fin à la crise des réfugiés qui étaient abord de l'Aquarius, un navire dont l'accostage en Italie et à Malte a été refusé. «Nous sommes heureux de voir que cette épreuve soit terminée pour toutes les parties impliquées. Mais cet incident est quelque chose qui n'aurait jamais dû se produire en premier lieu», a déclaré Filippo Grandi, Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés. Plus de 600 migrants, dont une partie a été transférée de l'Aquarius vers deux navires italiens, sont arrivés dimanche dans le port espagnol de Valence, dans l'est de l'Espagne, après être restés bloqués en mer Méditerranée pendant plus d'une semaine.

PAYS-BAS : Une camionnette renverse des piétons faisant un mort et trois blessés graves

Une camionnette a renversé quatre piétons dans la nuit de dimanche à lundi à proximité du festival Pinkpop aux Pays-Bas, faisant un mort et trois blessés graves, a fait savoir la police néerlandaise. L'incident a eu lieu vers 04h00 (02h00 GMT) près d'un camping du festival, sur le Mensheggerweg à Landgraaf (sud), à quelques kilomètres de la frontière allemande. «La camionnette impliquée est encore recherchée», a précisé la police locale sur son compte Twitter. Un hélicoptère de secours est intervenu sur les lieux. La chaussée est provisoirement fermée à la circulation, en raison de «l'enquête technique de la police» en cours. La 49e édition du festival Pinkpop a attiré quelque 67.000 visiteurs par jour vendredi, samedi et dimanche, d'après le directeur Jan Smeets, cité par l'agence néerlandaise de presse ANP.

IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS: Polémique à propos de la séparation des enfants de leurs parents

Les élus démocrates ont fustigé la «diabolique» séparation des enfants de leurs parents sans papiers, au cœur d'une vive polémique aux Etats-Unis.

L'administration américaine a révélé vendredi que sa nouvelle politique de tolérance zéro à la frontière avec le Mexique avait conduit depuis mi-avril 2.000 enfants à être séparés de leurs parents, arrêtés pour être entrés illégalement aux Etats-Unis.

Face au tollé, le président Donald Trump a accusé les démocrates d'être responsables de cette situation et a réclamé, pour y mettre fin, une vaste réforme sur l'immigration qui patine depuis des mois au Congrès.

«Les démocrates peuvent apporter une solution à la séparation forcée des familles à la frontière en travaillant avec les républicains à une nouvelle loi, pour une fois», a-t-il tweeté samedi.

La Maison Blanche revendique ouvertement cette politique, sans en nier l'aspect dérangeant.

«Personne n'aime voir des bébés arrachés des mains de leur mère», a dit dimanche une proche conseillère de Donald Trump, Kellyanne Conway, sur la chaîne NBC.

L'opposition démocrate s'est révoltée contre ce qu'elle estime être une manipulation et une politique qui provoque le malaise jusque dans les rangs républicains. «Ils appellent cela «tolérance zéro» mais un meilleur nom est «humanité zéro» et il n'y a absolument aucune logique pour cette politique», a déclaré le sénateur Jeff Merkley (Oregon), à la tête d'un groupe d'élus démocrates qui a visité la frontière.

«Il est totalement inacceptable (...) de blesser des enfants et de les traumatiser afin d'envoyer un message politique à des adultes d'outre-mer», a-t-il ajouté.

Après avoir visité un supermarché transformé pour l'occasion en centre



d'accueil pour 1.500 enfants de migrants, M. Merkley a affirmé que «blesser des enfants pour s'en servir de levier législatif est inacceptable».

«C'est diabolique», a-t-il martelé. Même ton chez l'ex-président démocrate Bill Clinton qui a tweeté: «Ces enfants ne doivent pas être utilisés comme un outil de négociation».

L'élue Sheila Jackson-Lee a accusé le président Trump de mentir lorsqu'il affirme qu'il ne fait que suivre à la lettre les lois en vigueur.

«Le président ne dit pas la vérité. Il n'y a pas de loi, il n'y a pas de politique qui permet d'arracher des enfants à leurs familles», a-t-elle affirmé.

«Je vous assure que nous allons nous battre jusqu'au bout pour mettre un terme à ce programme hideux qui malme les des enfants et représente un énorme abus à l'encontre des enfants», a-t-elle poursuivi. Le rythme des séparations s'est nettement accéléré depuis

début mai, lorsque le ministre de la Justice Jeff Sessions a annoncé que tous les migrants passant illégalement la frontière seraient arrêtés, qu'ils soient accompagnés de mineurs ou pas.

Or les enfants ne peuvent être envoyés dans la prison où sont détenus leurs proches, ce qui conduit aux séparations. Divisés, les républicains semblent finalement prêts à présenter la semaine prochaine deux propositions de loi: l'une satisfaisant leur aile dure et l'autre tentant de réconcilier modérés et conservateurs mais incluant les demandes de Donald Trump, notamment une enveloppe de 25 milliards de dollars pour construire un mur à la frontière mexicaine.

Ce texte comprendra un amendement s'assurant «que les mineurs accompagnés appréhendés à la frontière ne soient pas séparés de leurs parents», selon une source républicaine.

EUROPE/PÊCHE: Journée de protestation des pêcheurs de plusieurs ports pour protester contre la pêche électrique

Des ONG et des pêcheurs traditionnels de plusieurs pays, dont la France, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, vont bloquer lundi des ports pour protester contre la pêche électrique, méthode «qui détruit le milieu marin et menace leur survie économique», selon un communiqué de l'ONG Bloom.

L'action des pêcheurs débutera lundi à partir de 09h00, selon l'ONG, qui mène campagne contre la pêche électrique depuis plusieurs mois.

Les pêcheurs interviendront dans les ports de Boulogne-sur-Mer (France), Ijmuiden (Pays-Bas), Nieuwpoort (Belgique) et Lowestoft (Royaume-Uni).

Des actions sont également prévues à Flensburg (Allemagne), Mandriola (Italie), Saint-Mandrier, La Ciotat et Saint-Jean-de-Luz (France).

Les pêcheurs souhaitent ainsi interpellier les responsables politiques européens pour qu'ils interdisent définitivement cette technique de pêche destructrice, précise Bloom. A Boulogne-sur-Mer, ils recevront le soutien du député européen EELV Yannick Jadot. Une plate-

forme a été lancée pour permettre au public d'interpeller les décideurs européens. La pêche électrique interdite notamment en Chine, au Brésil et aux Etats-Unis, consiste à envoyer depuis un chalut des impulsions électriques dans le sédiment pour y capturer des poissons vivant au fond des mers.

Elle est interdite en Europe depuis 1998 mais la Commission européenne permet sa pratique depuis 2006 dans le cadre d'un régime dérogatoire exceptionnel. Les ONG accusent la

Commission d'avoir cédé aux lobbies néerlandais de la pêche industrielle au détriment des petits pêcheurs. «Au fil des ans, l'épuisement du poisson le long des côtes de la mer du Nord a amené les pêcheurs traditionnels au bord du gouffre économique.

A titre d'exemple, entre 2014 et 2018, les fileyeurs des Hauts-de-France ont perdu en moyenne 50% de leurs captures de soles», déplore Bloom dans son communiqué. Mi-janvier, le Parlement européen s'est prononcé pour une nouvelle interdiction

de la pêche électrique dans l'UE. Cela n'est qu'une étape sur le long parcours législatif du texte, le Parlement devant négocier avec le Conseil (les Etats membres) et la Commission pour trouver un compromis final.

En France, l'Assemblée nationale a apporté son soutien à l'unanimité au gouvernement pour qu'il obtienne l'interdiction définitive.

Fin janvier, des pêcheurs ont déjà bloqué des ports, à Calais et à Boulogne-sur-Mer.

ETATS-UNIS: 5 migrants meurent dans une course-poursuite pour échapper à la police aux frontières

Cinq migrants sont morts et d'autres ont été blessés dimanche dans un accident après une course-poursuite à grande vitesse avec la police aux frontières du Texas, ont rapporté les médias locaux.

L'accident a eu lieu dans la ville de Big Wells, près de San Antonio, après que des agents de l'US Border Patrol eurent essayé d'arrêter le conducteur du véhicule qui transportait 14 personnes. Le conducteur a survécu à l'accident. Le shérif du comté de Dimmit, Marion Boyd, a déclaré que la voi-

ture roulait à 160 km/h. En pleine course-poursuite éfrénée, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule, ce qui a causé la mort ou les blessures des victimes, a indiqué le département de la Sécurité publique du Texas.

Le conducteur a été arrêté par des agents de la Sécurité intérieure.

Quatre passagers ont été déclarés morts sur les lieux, un autre à l'hôpital, où les blessés ont été pris en charge.

CHINE :

Les importations de déchets solides en forte baisse au premier trimestre

Les importations chinoises de déchets solides ont connu un recul important au cours du premier trimestre de cette année, le gouvernement durcissant l'application de l'interdiction des importations de déchets solides.

Le des importations de déchets solides a enregistré une baisse de 57% au cours des trois premiers mois de l'année, et de 64% pour les catégories faisant l'objet de restrictions, a-t-on appris du ministère de l'Ecologie et de l'Environnement.

La baisse était respectivement de 9,2% et de 12% l'année dernière.

Le ministère a indiqué qu'il renforcerait les inspections des licences d'importation et la lutte contre les violations des lois sur la protection de l'environnement par des usines de traitement de détritus, s'efforçant de maintenir une tendance axée sur la baisse de telles importations.

La Chine a commencé à importer des déchets solides en tant que source de matières premières dans les années 1980, et est restée le premier importateur pendant des années malgré sa faible capacité de traitement de déchets. Certaines entreprises importent illégalement des



déchets dans le pays pour obtenir des bénéfices, faisant peser une menace sur l'environnement et la santé publique. Face à la hausse de la prise de conscience publique et au durcissement des exigences en matière

développement vert, le gouvernement a décidé l'année dernière de réduire et de cesser complètement de telles importations d'ici la fin 2019, à l'exception des déchets comportant des ressources irremplaçables.

JAPON :

3 morts et plus de 10 blessés dans le séisme qui a frappé la préfecture d'Osaka

Trois personnes ont été tuées, dont une fille de 9 ans, et plus de 10 autres ont été blessées suite à un puissant tremblement de terre frappant la préfecture d'Osaka dans l'ouest du Japon hier matin, ont indiqué des responsables des secours locaux.

Le ministre japonais de la Gestion des catastrophes, Hachiro Okonogi, a déclaré que des personnes étaient ensevelies sous les débris d'un bâtiment effondré et que des responsables locaux des secours essayaient de les localiser.

Selon des médias locaux, il y a eu des flambées d'incendies et des ruptures de canalisation à la suite du tremblement de terre et de nombreuses personnes seraient coincées à l'intérieur d'ascen-



seurs, selon des responsables locaux des secours.

Bien qu'aucune alerte au tsunami n'ait été émise à la suite du tremblement de terre, l'agence japonaise de météorologie a déclaré que la magnitude du tremblement de terre, qui a frappé Osaka à 7h58 heure locale,

avait été élevée de 5,9 à 6,1. Selon Kansai Electric, plus de 170.000 foyers à Osaka et dans la préfecture voisine de Hyogo ont subi une coupure de courant suite au séisme. La société Osaka Gas a suspendu ses livraisons de gaz à environ 108.000 ménages à Osaka

en tant que mesure de protection contre les incendies. Selon le ministère des Transports, les trains à grande vitesse Shinkansen et les trains locaux de la région ont été suspendus et les services de navette ont été sérieusement perturbés. Les trois aéroports de la région ont suspendu temporairement leurs services, selon des autorités.

Des avions de combat et des hélicoptères de la Force d'autodéfense japonaise (SDF) ont été déployés dans la région pour enquêter sur les lieux, ont indiqué des responsables gouvernementaux.

L'épicentre du séisme a été situé à 34,8 degrés de latitude nord et à 135,6 degrés de longitude est, et son foyer à une profondeur de 10 km, selon l'agence météorologique.

RUSSIE :

Le légendaire destroyer Novik découvert 77 ans après sa disparition

L'épave du destroyer légendaire russe Novik, coulé par une mine dans le golfe de Finlande en août 1941 lors de la Seconde Guerre mondiale a été localisé après de longues recherches, par une expédition sino-russe, a rapporté dimanche l'agence Sputnik.

Les débris du destroyer russe Novik ont été découverts par des chercheurs russes et finlandais sur le fond du golfe de Finlande où ils reposaient depuis le 23 août 1941, jour où le navire a été détruit par une mine allemande, a indiqué à l'agence russe Konstantin Bogdanov, chef de l'expédition.

«Dans le cadre du projet conjoint de l'entreprise de recherche finlandaise SubZone et l'expédition russe «Hommage aux navires de la Grande Victoire», près de la péninsule de Juminda, nous avons découvert le lieu de la destruction du destroyer Novik. Le navire gît à une profondeur de 75 mètres au milieu du golfe de Finlande», a annoncé le chef de l'expédition, affirmant que «la coque s'est brisée en deux à la suite de l'explosion d'une mine». Le responsable russe a déclaré que l'expédition a retrouvé sur la coque le nom du bateau au moment de sa destruction «Iakov Sverdlov» et le blason de l'Union soviétique.

Selon lui, le naufrage du sous-marin soviétique dans le golfe de Finlande a été expliqué par l'historien russe



Mikha Iumli Ivanov d'après des documents d'archives allemands qui mentionnaient le bombardement manqué d'une cible qui avait eu lieu en 1943.

Les Allemands l'ont pris pour le sous-marin soviétique Shtch-406, alors que celui-ci avait été déjà coulé près de l'île de Bolshoi Iumli Tyuters. Il est à noter qu'au moment de sa mise à l'eau, Novik était le navire le plus rapide au monde. Il a participé à toutes les opérations militaires dans la mer Baltique pendant la Première Guerre mondiale.

GUATEMALA :

Arrêt des recherches de près de 200 disparus après l'éruption du volcan de feu

Les autorités du Guatemala ont cessé dimanche les activités de recherche de près de 200 personnes ensevelies par la violente éruption du Volcan de feu début juin, qui a fait au moins 110 morts. «Il a été décidé que les actions de recherche sont définitivement arrêtées dans les communautés de San Miguel Los Lotes et El Rodeo (...) et la zone a été déclarée inhabitable», a indiqué à la presse la protection civile. Les recherches ont été suspendues depuis vendredi après-midi en raison de mauvaises conditions météorologiques. Le sauvetage des disparus parmi les tonnes de débris a été rendu très difficile en raison de l'activité continue du volcan et des fortes pluies qui ont affecté la zone sinistrée, causant des torrents de boue. Depuis l'éruption du Volcan de feu le 3 juin, 110 personnes ont été tuées, 197 ont été portées disparues et 3.617 personnes sinistrées sont hébergées dans dix-sept centres d'accueils, selon les données officielles.

La protection civile a également indiqué que dimanche le Volcan de feu a généré 4 à 5 faibles explosions par heure, qui expulsent des colonnes de cendres grises jusqu'à mille mètres au-dessus du cratère du colosse de 3.763 mètres de haut situé à 35 km au sud-ouest de la capitale.

Les volcans de Pacaya et de Santiaguito, également actifs au Guatemala, ont augmenté leur fureur ces derniers jours et imposent aux résidents et aux autorités un maintien en état d'alerte, selon un rapport de l'Institut de volcanologie (Insivumeh).

TECHNOLOGIE

La Chine met au point des drones pour intervenir en cas d'incendie



Les scientifiques et ingénieurs chinois sont en train de concevoir des drones afin d'aider les pompiers à secourir des personnes prisonnières, notamment lors des incendies de bâtiments de grande hauteur a annoncé dimanche l'agence Chine nouvelle.

Développés par l'Académie des technologies de véhicule de lancement (ATVL) de Chine, les drones peuvent rapidement s'envoler et s'introduire dans une tour par les portes ou les fenêtres, rechercher des personnes prises au piège, et planifier les voies de secours.

Lorsqu'un incendie se produit dans un bâtiment de grande hauteur, les pompiers sont souvent obligés de prendre les escaliers et leur vision est affectée par les fumées épaisses, rendant difficile la planification d'un itinéraire de sauvetage.

Selon Xu Jian, concepteur de l'ATVL, les drones peuvent être rapidement envoyés sur site pour évaluer la situation avant l'arrivée des pompiers.

«Pour un gratte-ciel d'environ 500 mètres, il faut environ une demi-heure pour que les pompiers atteignent le dernier étage par les escaliers, mais les drones ne mettent que deux minutes», a indiqué M. Xu. Les drones peuvent éviter les obstacles, dessiner une carte tri-dimensionnelle indiquant leurs emplacements, et planifier une voie libre pour les secours.

Ils sont également équipés de caméras et les photos peuvent être transmises au sol en temps réel, ce qui aide les pompiers à localiser les personnes piégées. La coque du drone est faite d'un matériel composite généralement utilisé sur les fusées, lui permettant de résister à des températures de 200 degrés.

La Chine a une importante demande pour ces drones et ils devraient être mis en service en fin d'année, a ajouté M. Xu.

ANTIBIOTIQUES : QUAND FAUT-IL VRAIMENT EN PRENDRE ?

On la bien compris, «les antibiotiques, c'est pas automatique». Mais alors, quand est-il utile d'en prendre ? On fait le point avant l'arrivée des premiers virus de l'hiver.

Rhume, angine : les antibiotiques pas automatiques si...

Rhume ou rhino

Difficile d'échapper à cette infection des muqueuses nasales : un adulte sera enrhumé deux à cinq fois par an et un enfant passe ses six premières années à enchaîner rhumes et rhino-pharyngites, où l'ensemble des voies aériennes supérieures sont touchées.

Face à ces attaques virales, il n'y a pas grand-chose à faire mais, sachez-le, pas grand-chose à craindre non plus ! Notre organisme fabriquera lui-même en quelques jours des anticorps, qui nous débarrasseront du virus et donc du rhume.

«En attendant, pour soulager les symptômes plutôt incommodes, il est tout à fait possible d'utiliser des décongestionnants qui vont stopper la goutte au nez, de l'aspirine ou du paracétamol contre les maux de tête, des inhalations qui dégagent le nez ou encore des pulvérisations nasales à base de soufre « explique le Dr François Ceccillon.

En pratique : les antibiotiques sont inefficaces face aux virus, en cause. Ils ne sont donc d'aucune utilité pour soigner les rhumes et les rhinopharyngites.

Mal à la gorge

Les angines touchent plus de 9 millions de Français chaque année. Cette infection est, dans 70% des cas, bénigne et d'origine virale. Le système immunitaire s'en débarrasse en quelques jours, pendant lesquels un traitement de confort peut être suivi : anti-inflammatoires et antalgiques pour faire baisser la fièvre et soulager les douleurs.

Problème : l'angine peut être aussi due à une bactérie, le streptocoque bêta-hémolytique, responsable de rares, mais graves complications rénales ou car-

diaques. Dans ce cas-là, les antibiotiques s'imposent.

Aujourd'hui il existe un test de diagnostic rapide qui permet de savoir en quelques minutes si l'angine est due au streptocoque bêta-hémolytique. Il nécessite un prélèvement de gorge, un peu désagréable mais non douloureux. De nombreux médecins l'effectuent en cas de doute. Si une angine est accompagnée de syndromes grippeux - fièvre, courbature, fatigue -, elle a toutes les chances d'être virale mais si la gorge est très rouge, enflammée, avec des points blancs et des ganglions, on a souvent affaire à une angine bactérienne.

En pratique : les antibiotiques ne sont plus donnés qu'en cas d'angine bactérienne confirmée.

Sinusite, bronchite : les antibiotiques conseillés si...

Sinusite : avec des corticoïdes

Au-dessus des sourcils, derrière les ailes du nez et sous les pommettes, se cachent... des trous. Ce sont les sinus : frontaux, ethmoïdaux, sphénoïdaux et maxillaires. Ces cavités « creusées » dans les os du crâne communiquent avec les fosses nasales par d'étroits canaux. Parfois, lors d'un rhume, l'infection se propage et les muqueuses de ces conduits enflent. Bouchant ainsi les sinus. Le drainage des sécrétions ne se faisant plus, les sinus deviennent de parfaits bouillons de culture pour bactéries. Et voici comment un banal rhume se transforme en sinusite.

«Les patients se plaignent de douleurs derrière les yeux très caractéristiques», explique le Dr François Ceccillon. Ces maux de tête s'accompagnent de poussées de fièvre, de fatigue et de sécrétions verdâtres peu agréables à avaler. Pour soigner cette infection, il faut frapper fort et vite. Car,



même si c'est peu fréquent, une sinusite peut se propager vers les yeux ou le cerveau.

En pratique : les doses d'antibiotiques sont maximales et le traitement dure jusqu'à une quinzaine de jours. On y associe souvent des corticoïdes. Très efficaces contre l'inflammation, ils augmentent l'effet des antibiotiques. Des gouttes nasales permettent aussi d'assécher les sécrétions.

Bronchite : si elle est bactérienne

Qu'elle soit d'origine virale ou bactérienne, la bronchite s'attaque aux poumons, plus particulièrement aux bronches, et provoque une toux qui enflamme le thorax. Si elle est accompagnée de fièvre, de mal de gorge, de nez bouché ou encore de maux de tête, elle est généralement due à un virus. La toux qui est au départ sèche et signe d'irritation devient plus grasse, et les sécrétions passent du blanc au jaunâtre.

Le traitement ? De confort. Avec des fluidifiants pour faciliter l'expectoration des mucosités, et des an-

algiques contre l'inflammation et la douleur. Dans les quelques cas de bronchite d'origine bactérienne, la fièvre est associée à une toux expulsant des glaires purulentes, odorantes, de couleurs jaunâtres ou verdâtres.

En pratique : si l'on est sûr que la bronchite est bactérienne, on traite tout de suite avec des antibiotiques. En cas de doute, on peut attendre deux ou trois jours pour voir comment l'infection évolue. Si elle ne diminue pas, elle est pas d'origine bactérienne. On débute alors les antibiotiques.

Que savez-vous des antibiotiques

Ils font tout de suite baisser la fièvre

Faux - Il faut attendre 48 heures environ, le temps que l'antibiotique tue suffisamment de bactéries.

Ils aident toujours à guérir plus vite

Faux - Ils ne sont efficaces que contre les bactéries, qu'ils détrui-

sent, ou dont ils stoppent la croissance.

On n'est plus contagieux sous antibio

Faux - Tant que les bactéries ne sont pas éliminées, on peut transmettre son infection.

Dès qu'on se sent mieux, on les arrête

Faux - Vous risquez de rechuter car les bactéries n'auront pas été toutes tuées. De plus, une telle pratique favorise la survie des bactéries les plus résistantes aux traitements.

On peut y être résistant

Faux - Ce ne sont pas les personnes qui résistent aux antibiotiques mais les bactéries. Difficile, alors, de soigner les infections qu'elles provoquent.

On peut les réutiliser

Faux - A chaque bactérie, son antibiotique ! N'hésitez pas à rapporter vos anciens traitements à votre pharmacien.

LE SUCRE : UN ALLIÉ DU CANCER

Le sucre n'est pas le meilleur ami de l'Homme. Ayant pour réputation de contribuer à la prise de poids, il favoriserait aussi le cancer.

Oui, dans la mesure où en trop grande quantité, le sucre peut entraîner un surpoids qui est un facteur de risque avéré pour certains cancers. Mais ce n'est pas tout. Une consommation excessive de sucre entraîne la sécrétion d'insuline qui, en excès, peut stimuler la prolifération des cellules, y compris cancéreuses. Cette même insuline entraîne également la sécrétion par le foie d'une autre hormone, l'Insuline Growth Factor (IGF), qui agit elle aussi comme un facteur de croissance pour les cellules cancéreuses. L'idéal consiste donc à éviter les sucreries (confiseries, sodas, biscuits) mais aussi les sucreries contenant du fructose raffiné, un agent sucrant bon marché dont les industriels usent et abusent. Or, différentes études ont montré que ce sirop de glucose-fructose favorisait la croissance des

cellules cancéreuses du pancréas, en les nourrissant littéralement.

L'aspartame, cancérigène ou pas ?

La controverse sur l'aspartame a toujours existé depuis sa mise sur le marché. Elle a été ravivée en 2011 par une étude de l'Institut Ramazzini (Italie) montrant que, chez les rongeurs, l'exposition chronique à l'aspartame induisait des cancers. Pour le Dr Laurent Chevallier, nutritionniste, «il est plus sage d'éviter l'aspartame, d'autant plus qu'il n'apporte aucun bénéfice nutritionnel et entretient le goût pour le sucre.»

Et la stévia ?

Pour le Pr Michel Crépin, cet édulcorant naturel traditionnellement utilisé en Amérique du Sud est «un agent sucrant intéressant, car avec son index glycémique de 0, il n'est pas métabolisé par notre organisme.»



Cure thermale : les contre-indications à prendre en compte

Les cures thermales sont efficaces sur de nombreuses affections mais tout le monde ne peut pas adopter ce moyen thérapeutique car il existe des contre-indications.

Les enfants peuvent bénéficier d'une cure thermale plus ou moins tôt selon l'indication thérapeutique :

Dermatite atopique et eczéma : dès 6 mois (voire 3 mois dans certaines stations).

Voies respiratoires ORL (otites séreuses, asthme, bronchite chronique...) : dès 3 ans.

Obésité, surcharge pondérale : à partir de 8 ou 10 ans.

En thalassothérapie, si des cures maman-bébé existent (avec les bébés de 3 à 9 mois), elles restent avant tout centrées sur la jeune maman pour l'aider à récupérer de la grossesse et de l'accouchement. Les bébés ne bénéficient pas de soins thalasso à proprement parler, mais peuvent profiter de massages lors d'atelier d'initiation et de séances d'éveil aquatique.

Existe-t-il des contre-indications à toutes ces cures ?

Pour le thermalisme, il existe plusieurs contre-indications : affections évolutives (infectieuses, tumorales, inflammatoires), accident cardiaque ou cérébral récent, thrombose veineuse évolutive, état d'immunosuppression. C'est au médecin prescripteur de juger de l'absence de contre-indication. Concernant la thalassothérapie, fractures non consolidées, accident cardiaque ou cérébral récent, certaines maladies de peau, cancers en phase aiguë constituent des contre-indications. Parlez-en à votre médecin traitant avant de réserver votre séjour.

Quelle est la durée optimale d'une cure de thalasso ou thermale ?

Une cure thermale prise en charge par la sécurité sociale doit obligatoirement comporter 10 jours de soins, soit 21 jours calendaires. La durée minimum pour bénéficier des bienfaits d'une cure thalasso est de 6 jours, 12 jours étant l'idéal pour une cure santée aux effets durables.

Quelles cures peuvent être prises en charge par la sécu ?

La thalassothérapie ne peut faire l'objet d'aucune prise en charge à la différence des cures thermales. Deux conditions pour cette prise en charge : la cure doit être prescrite sur un formulaire spécifique par un médecin généraliste ou spécialiste, et doit comporter 10 jours de soins.

Dans la majorité des cas, les demandes de prise en charge sont acceptées, dans la limite d'une cure par orientation thérapeutique par an.

PLUS DE LA MOITIÉ DES COSMÉTIQUES CONTIENDRAIENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR LA SANTÉ

Selon une enquête récente, plus d'un produit cosmétique sur deux serait constitué de composés potentiellement nocifs pour la santé.

Deodorifère, savon, crème hydratante, mousse à raser... 60 millions de consommateurs a testé et décrypté la composition de 93 produits d'usage courant et leurs résultats sont effrayants : 48, soit plus de la moitié des cosmétiques, contiendraient des ingrédients indésirables. Parmi ces substances douteuses, le magazine recense des parfums, des colorants, des conservateurs (parabens, phenoxyethanol, un conservateur chimique qui a un effet néfaste sur le foie et le sang), des allergisants (methylisothiazolinone et methylchloroisothiazolinone), des perturbateurs endocriniens... «Quand on sait qu'un cosmétique peut incorporer dix à vingt molécules différentes, parfois même davantage, on peut estimer que sur 24 heures, cent à deux cents ingrédients ont été en contact avec la peau», indique 60 millions de consommateurs. Dans son enquête, le magazine pointe du doigt quelques marques du fait de la présence de substances indésirables dans certains de leurs produits. Par exemple, les gels douche l'Occitane ou Fa ont été épinglés par l'institution nationale de



consommation (INC) en raison de la présence d'ultraviolet. Assez étonnant pour des produits n'étant pas destinés à protéger de l'exposition de la peau au soleil. Aussi, le dentifrice Colgate contiendrait du Triclosan, un ingrédient antibactérien suspecté

d'agir en perturbateur endocrinien et interdit depuis 2014 par la Commission européenne.

Misez sur les cosmétiques bio

60 millions de consommateurs souligne aussi que toutes

les gammes de prix sont touchées. Inutile donc d'acheter des produits de beauté haut de gamme en pensant que leur formule est inoffensive. Ils n'offrent, en réalité, pas plus de garanties que les cosmétiques à petits prix.

COSMÉTIQUES : LES PRODUITS À ÉVITER

Pas facile de lire et de comprendre les étiquettes des produits cosmétiques. Pour être sûr de ne pas se tromper, le point sur les composants à éviter.

Les huiles minérales

Les huiles minérales sont des dérivés pétrochimiques qui ne présentent aucun intérêt cosmétique et qui, si elles sont ingérées (rouge à lèvres) présentent des dangers d'accumulation dans l'organisme car elles ne sont pas éliminées.

Il faut donc se méfier des produits suivants : paraffinum liquidum, petrolatum, cera microcrystallina, mineral oil, etc.

Les silicones

Les silicones sont des agents de texture et de surface, dérivés pétrochimiques également qui sont très mal dégradés dans l'environnement et polluent. Comment les reconnaître ? Il faut repérer les mots contenant -methicone ou -siloxane

Les PEG

Les PEG, PPG servent comme émulsifiants ou émoulineurs. Ils sont fabriqués à partir de substances cancérigènes qui peuvent aussi être utilisés pour fabriquer des gaz de combat. Ils rendent la peau plus perméable... à d'autres substances nocives. Comment les reconnaître ? Repérer les polyéthylène glycol et polypropylène Glycol ou les mots contenant PEG, PPG ou se terminant par -éth.

Les ethers de glycol

Les ethers de glycol sont des solvants et des conservateurs fortement allergisants. Comment les reconnaître ? Repérer les Phenoxyethanol et les mots contenant -glycol

Les Parabens

Les Parabens sont des conservateurs suspectés d'être allergisants et perturbateurs endocriniens. Comment les re-

connaitre ? repérer les methyl-, ethyl-, propyl-, isobutyl-paraben.

Les libérateurs de formaldéhyde

Les libérateurs de formaldéhyde sont des conservateurs qui peuvent, dans certaines conditions, libérer du formaldéhyde, substance hautement cancérigène. Comment les reconnaître ? Repérer les DMDM hydantoin, 5-bromo, 5-nitro-1, 3-dioxane, diazolidinil urea, imidazolidinil urea.

Les BHA et BHT

Les BHA et BHT sont des anti-oxydants induisant des modifications du système immunitaire (risque de cancer) avérés. Il s'agit du Butylhydroxyanisol et du Buthylhydroxytoluène. Attention donc à tous ces noms barbares camouflés dans la composition de vos produits de beauté.

L'ALIMENTATION JOUE SUR NOS HUMEURS

L'alimentation joue un rôle fondamental dans notre maintien en bonne santé. Mais savez-vous qu'elle influe aussi sur nos humeurs ?

«L'alimentation va nous aider à mieux gérer les situations extérieures stressantes», explique Lætitia Agullo, diététicienne. Notre assiette nous apporte en effet des nutriments (lipides, protéines, glucides) ainsi que des micronutriments directement impli-

qués dans la biochimie du cerveau. «Ce que nous mangeons tient une place essentielle dans la sécrétion des neurotransmetteurs, dont ceux liés à notre bonne humeur : la sérotonine, la dopamine, la noradrénaline. L'alimentation va aussi apporter des cofacteurs de ces neurotransmetteurs, c'est-à-dire des substances qui vont indirectement participer à leur fabrication», précise la spécialiste.



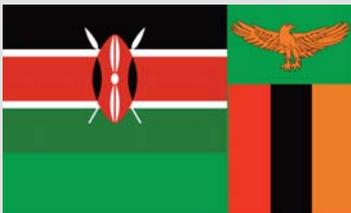
Le SG de l'ONU condamne les attentats au Nigeria



Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné les attentats meurtriers perpétrés samedi dans le nord-est du Nigeria pendant les célébrations de l'Aïd el-Fitr, ont rapporté des médias. M. Guterres a déclaré dimanche que les attaques ciblant les civils violaient le droit humanitaire international et que leurs responsables devaient être rapidement traduits en justice, a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric. Au moins 34 personnes ont été tuées et 18 autres blessées au cours de deux attentats suicides et d'une attaque à la grenade samedi dans la ville de Damboa, dans le nord-est du Nigeria.

Les responsables de sécurité ont accusé le groupe terroriste Boko Haram d'avoir commis ces attentats. Selon les statistiques onusiennes, Boko Haram a tué plus de 20.000 personnes et a provoqué le déplacement de plus de 2,3 millions d'autres depuis 2009.

KENYA - ZAMBIE Le Kenya et la Zambie pour le renforcement de leur coopération économique et de sécuritaire



Le président kenyan, Uhuru Kenyatta, et le président zambien, Edgar Lungu, sont convenus dimanche de renforcer la coopération économique et sécuritaire entre les deux pays.

Les deux dirigeants ont affirmé, dans un communiqué conjoint publié à Nairobi au terme de discussions bilatérales, avoir décidé de renforcer leur coopération dans des secteurs comme le tourisme, les transports, le commerce, les investissements, les liaisons aériennes et la sécurité régionale.

«Une partie des accords de coopération auxquels nous sommes parvenus dans le domaine du tourisme - un secteur dans lequel le Kenya possède une vaste expérience - porte sur la formation de 50 étudiants zambiens à l'université au Kenya Utalii College, une université mondialement connue. La formation commencera dès que possible», ont déclaré les dirigeants. Les deux pays entretiennent depuis longtemps des «relations chaleureuses, coopérant dans des domaines comme l'agriculture, le tourisme, l'éducation, et les technologies de l'information et de la communication», précise le communiqué conjoint. Le président zambien, qui était au Kenya pour une visite privée, s'est également rendu dans une université de la ville côtière de Kilifi pour s'informer de l'évolution du secteur touristique au Kenya.

Selon le bureau de la présidence kényenne, les deux pays disposent déjà d'un protocole d'entente dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation.

NIGERIA:

Les terroristes ont utilisé des petites filles pour perpétrer les attentats-suicides dans le Nord-Est

Le groupe terroriste nigérian Boko Haram a utilisé des fillettes pour perpétrer des attentats suicide suivis d'attaques à la grenade qui ont fait au moins 31 morts dans le nord-est du Nigeria, a indiqué un responsable local cité par des médias.

«On s'est rendu compte que les attaques suicide avaient été perpétrées par six fillettes dont les têtes arrachées ont été retrouvées sur les lieux du drame par des secouristes.

Elles avaient entre sept et dix ans», a indiqué un responsable du gouvernement local sous couvert de l'anonymat.

Lors des deux attaques suicide à Damboa dans l'Etat de Borno dans la nuit de samedi à dimanche, «31 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées», a déclaré un membre d'une milice locale, Babakura Kolo, cité par l'agence AFP.

Les attaques ont visé des personnes qui venaient de célébrer la fête de l'Aïd el-Fitr.

Après le double attentat suicide, des terroristes ont visé la foule qui s'était amassée sur le lieu des attaques avec des grenades, faisant davantage de victimes. Deux kamikazes ont activé auparavant leur charge explosive dans les quartiers de Shuwari et d'Abachari à Damboa, tuant six habitants, a ajouté M.Kolo, s'exprimant depuis la ville de Maiduguri, située à environ 80 km du lieu des attaques. Un responsable du gouvernement local, s'exprimant sous couvert d'ano-



nymat, a confirmé le bilan des victimes. «Le dernier bilan fait état de 31 morts mais celui-ci pourrait grimper car il y a de nombreuses personnes blessées qui risquent de ne pas survivre», a déclaré ce responsable soulignant qu'un grand nombre de personnes avaient été blessées par des tirs de roquettes deux minutes après la double attaque suicide.

Le 1er mai, au moins 86 personnes ont été tuées dans deux attentats-sui-

cides visant une mosquée et un marché dans la ville de Mubi, dans l'Etat voisin de l'Adamawa.

Depuis 9 ans, le terrorisme a fait plus de 20.000 morts dans la région et s'est répandu du nord-est du Nigeria jusqu'au Niger, au Tchad et au Cameroun, créant une grave crise humanitaire.

Le conflit qui dure depuis neuf ans a fait plus de 20.000 morts et environ 2,6 millions de déplacés au Nigeria.

CÔTE D'IVOIRE:

Le PDCI n'accepte pas la mise en place d'un «parti unifié» avant la présidentielle de 2020

Le PDCI, parti de la coalition au pouvoir en Côte d'Ivoire, a rejeté dimanche la mise en place d'un «parti unifié» avant la présidentielle de 2020, un projet soutenu par le chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara.

«Le bureau politique du PDCI (ex parti au pouvoir), rassure les militants (...) de la détermination du parti à reconquérir le pouvoir en 2020», souligne un communiqué final du parti, après six heures de débats.

«Face aux enjeux futurs et soucieux de la préservation de l'union des militants», le parti a également «décidé du report après la présidentielle de 2020, de son 13e congrès ordinaire» pourtant prévu en 2018.

Pour la plus ancienne formation politique ivoi-



rienne, la création d'un «grand parti unifié» ne sera effective qu'à l'issue d'une période transitoire de 12 à 18 mois, au cours d'un congrès.

Cette «importante réunion» du PDCI en présence de son chef, l'ancien président Henri Konan Bédié,

intervient deux semaines après une déclaration M.Ouattara, laissant entrevoir l'idée d'un troisième mandat, dont le deuxième s'achève en 2020.

«La nouvelle Constitution m'autorise à faire deux mandats à partir de 2020. Je ne prendrai ma

décision définitive qu'à ce moment-là, en fonction de la situation de la Côte d'Ivoire. La stabilité et la paix passent avant tout, y compris avant mes principes», a déclaré M.

Ouattara, interrogé sur la possibilité de se représenter.

Le RDR, parti du président ivoirien Alassane Ouattara, a voté début mai, lors d'un Congrès extraordinaire pour la formation d'un grand «parti unifié» avec ses alliés au pouvoir, mais veut une primaire avant la présidentielle de 2020. Les cadres du RDR vont déposer des statuts auprès des autorités et fixer la date d'un congrès constitutif «dans les meilleurs délais», a indiqué Alassane Dramane Ouattara.

MALAWI:

L'ancienne présidente Banda va solliciter l'investiture de son parti pour les élections de 2019

L'ancienne présidente du Malawi Joyce Banda a annoncé lundi sa décision de solliciter l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle prévue l'an prochain.

«Je serai candidate à la convention» du Parti populaire (PP, opposition), a déclaré Mme Banda.

«Le peuple a le pouvoir de choisir son porte-drapeau et j'ai été très claire en invitant tout ceux qui le vou-

laient à faire acte de candidature à la convention. S'ils me choisissent, alors oui je serai candidate», a-t-elle ajouté.

La date du congrès du PP, dont Mme Banda a gardé la présidence, n'a pas encore été fixée.

Première femme à la tête du Malawi, Mme Banda, aujourd'hui âgée de 68 ans, avait quitté volontairement son pays en 2014 après sa défaite à l'élection présidentielle. L'ex-cheffe

de l'Etat est rentrée dans son pays fin avril. Elu en 2014 face à Mme Banda, l'actuel président du Malawi Peter Mutharika fait l'objet de critiques.

Des milliers de personnes ont défilé en avril dans plusieurs villes de ce petit pays pauvre d'Afrique australe pour protester contre la corruption, les premières manifestations depuis 2011.

SYRIE: Consultations à Genève avant le rendez-vous du 25 juin

Des consultations des pays garants du processus d'Astana visant à trouver une solution au conflit syrien étaient prévues lundi à Genève, alors que l'Onu veut réunir six pays influents lundi prochain dans l'attente de la formation d'un Comité constitutionnel, composé de représentants du gouvernement syrien et de l'opposition.

L'Envoyé spécial du président russe pour le Moyen-Orient et les pays d'Afrique, vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, a indiqué que les représentants des trois pays garants du processus d'Astana auront des consultations avec l'émissaire de l'Onu pour la Syrie, Staffan de Mistura, les 18 et 19 juin en cours à Genève.

«Nous avons une bonne opportunité pour se réunir ensemble à Genève et tenir de telles consultations avec de Mistura en présence des trois pays garants du processus d'Astana (la Russie, l'Iran et la Turquie)», trois pays qui avaient lancé à Sotchi l'idée d'une nouvelle Loi fondamentale pour la Syrie, a indiqué M. Bogdanov.

Une deuxième conférence du dialogue syrien à Sotchi est, en effet, prévue après la détermination des arrangements de l'action de la commission de débat de la Constitution syrienne en vue de consolider les décisions prises pour permettre aux Syriens eux-mêmes de trouver une sortie consensuelle à la crise.

«Le règlement de la crise en Syrie part de la nécessité de préserver sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale, conformément à la résolution du Conseil de sécurité», a-t-on insisté lors des différentes réu-



nions de concertations.

L'accent est notamment mis dans ce contexte sur l'efficacité des réunions d'Astana sur la crise en Syrie et les résultats de la Conférence du dialogue national inter-syrien de Sotchi, tenue en janvier dernier pour consolider le processus lancé en vue d'un règlement politique de la crise en Syrie.

Efforts de l'Onu pour réussir la réunion du 25 juin à Genève

Dans ce contexte, Staffan de Mistura a exprimé son souhait de réunir six pays influents le 25 juin à Genève pour faire avancer les discussions sur une nouvelle Constitution syrienne.

«Je n'attends pas de percée importante mais je suis confiant sur le fait que des progrès sont possibles», a-t-il dit, souhaitant un compromis autour de la listes de noms de l'opposition

pour un Comité constitutionnel.

La création d'un tel comité, chargé de plancher sur une réforme de la Constitution en Syrie, est le principal acquis d'un sommet organisé fin janvier à Sotchi, en Russie.

Le gouvernement syrien avait cependant ensuite rejeté cette idée, restée depuis lettre morte, jusqu'à ce que l'Onu annonce fin mai avoir reçu une liste du gouvernement, avec 50 noms.

Il avait, par ailleurs, souhaité une réunion similaire à celle prévue ce lundi avec le groupe restreint sur la Syrie, composé notamment par la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne.

Les consultations se poursuivront également avec le gouvernement et l'opposition syrienne et d'autres pays.

L'Onu: la crise a fait plus

de 920.000 déplacés en 2018

Alors que les efforts internationaux visant à trouver une issue au conflit qui perdure depuis sept ans en Syrie, plus de 920.000 personnes ont été déplacées au cours des quatre premiers mois de l'année, un chiffre record depuis le début de la crise dans ce pays, selon l'Onu.

«Nous assistons à un déplacement massif à l'intérieur de la Syrie (...) de janvier à avril, il y a eu 920.000 nouveaux déplacés», a déclaré mercredi à Genève Panos Moutmtzis, coordinateur humanitaire de l'Onu pour la Syrie.

«C'est le plus grand nombre de déplacés sur une courte période de temps depuis que le conflit a éclaté», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, au total, 6,2 millions de Syriens ont quitté leurs foyers à l'intérieur du pays, et quelque 5,6 millions sont toujours réfugiés dans les pays voisins, selon des chiffres onusiens, qui font également état de plus de 350.000 morts.

M. Moutmtzis a précisé que les nouveaux déplacés avaient été contraints de partir en raison de l'escalade des combats dans l'ancien bastion rebelle de la Ghouta orientale et dans la province d'Idleb (nord-ouest), qui est presque entièrement contrôlée par des terroristes.

YÉMEN: Les Houthis doivent se retirer «sans condition» d'al Hodeida



L'armée gouvernementale du Yémen appuyée par la coalition arabe a affirmé lundi que les éléments du mouvement ansarullah (Houthis) devaient se retirer «sans condition» de la ville portuaire d'al Hodeida, en pleine tentative de médiation des Nations unies.

«L'opération militaire (pour prendre) le port de Hodeida va se poursuivre à moins que les (Houthis) ne se retirent sans condition», a déclaré à la presse le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash, dont le pays est en tête des armées pour reprendre le contrôle de la ville.

Pour sa part, l'émissaire de l'Onu pour le Yémen, Martin Griffith, s'est entretenu depuis samedi dernier à Sanaa avec des représentants des Houthis, dans le cadre d'une médiation visant à faire cesser les combats et éviter une nouvelle catastrophe humanitaire dans ce pays.

Il doit informer lundi le Conseil de sécurité des résultats de cette mission, qui, selon des sources onusiennes, n'a pu être couronnée de résultats positifs.

Il a ajouté que la coalition militaire, sous commandement saoudien, avait maintenu ouverte la route reliant Hodeida à Sanaa, capitale yéménite tenue par le mouvement Ansar Allah (Houthis) afin de permettre aux éléments houthis de se retirer.

Le diplomate émirati a ajouté que la pression militaire exercée sur al Hodeida par la coalition était destinée à aider l'émissaire de l'Onu dans sa tentative de la dernière chance pour convaincre les Houthis de se retirer sans condition.

«Si cela ne réussit pas, nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs», a-t-il souligné.

En six jours d'offensives sur al Hodeida, les forces progouvernementales yéménites ont atteint l'aéroport de cette ville de quelque 600.000 habitants.

«Nous pouvons prendre l'aéroport mais nous sommes sous le feu de tirs provenant de quartier résidentiels avoisinants. Nous ne voulons pas y répliquer pour ne pas mettre en danger les civils», a argué Anwar Gargash. Il a assuré que les forces progouvernementales soutenues par la coalition avaient le desus à al Hodeida, mais qu'elle prendraient le temps nécessaire pour atteindre leurs objectifs.

FRANCE - PALESTINE Les bateaux pour briser le blocus de Gaza interdits d'accoster à Paris

Des humanitaires à bord de deux bateaux qui devaient faire escale dimanche dans un quai de la Seine à Paris dans le cadre de la flottille internationale pour la liberté pour briser le blocus de Ghaza ont été interdits d'accoster, a-t-on appris hier de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS).

La flottille internationale de la liberté tente tous les deux ans de briser le blocus imposé sur Ghaza par Israël.

Des membres de la flottille sont partis de Suède et de Norvège à bord de quatre bateaux qui sont passés par la mer, dont deux par les fleuves et les canaux.

Selon un vidéo diffusée par l'AFPS, on voit la police fluviale de Paris intervenir pour interdire aux bateaux d'accoster invoquant la provocation d'accidents, au moment où une foule nombreuse, solidaire avec le peuple palestinien, sous occupation israélienne, attendait sur le quai Saint Bernard, à hauteur de l'Institut du monde arabe, brandissant le drapeau palestinien.

Selon les humanitaires, le «harcèlement» de la police a commencé aux abords de Paris très tôt le matin du dimanche, avec même un internement dans l'écluse de Suresnes (près

de Paris). Les humanitaires ont indiqué que la police les a menacés d'amendes s'ils ne retireraient pas les banderoles des bateaux. Sur les banderoles on pouvait lire «Ship to Gaza» (bateau pour Ghaza) et «Break the blocus of Gaza» (Briser le blocus contre Ghaza).

Mais la police a expliqué que la réglementation fluviale interdit le brandissement de banderoles ou de publicité à bord de bateaux ou de péniches. «Si les gouvernements et les Etats ne font pas pression sur Israël qui est un Etat voyou qui massacre et tu les enfants, les infirmières, les civils innocents et les journalistes, c'est la population civile, les citoyens et citoyennes qui prennent les choses en main pour dire ça suffit, on ne pas laisser continuer cette violence coloniale», a déclaré Claude Léostic, coordinatrice en France pour la flottille internationale pour Ghaza, qui était à bord d'un des bateaux.

«Nous apportons notre solidarité au peuple palestinien de Gaza.

Nous sommes dans une dérive extrêmement grave de l'Etat français. Il interdit des bateaux qui ont une vocation pacifique.

La politique française actuelle prend une tournure qui est extrêmement inquiétante», a-t-elle ajouté.

Pour sa part, l'AFPS a abondé dans le même sens estimant que l'attitude du gouvernement français est «depuis longtemps inquiétante».

«La France devient une colonie israélienne, et nous ne devons pas l'accepter», a considéré cette association française, indiquant que les banques françaises bloquent les dons que les citoyens français veulent envoyer à Ghaza. «La France encourage les citoyens français qui le souhaitent à aller servir dans l'armée d'occupation israélienne et y commettre tous les crimes qu'ils veulent, puis à revenir tranquillement en France», a-t-elle dénoncé, rappelant le silence sur l'emprisonnement par Israël d'un des ressortissants français, Salah Hamour. Depuis plus de 10 ans, le territoire palestinien de Ghaza est sous blocus imposé par Israël qui coupe les voies maritimes, aériennes et terrestres de ce territoire.

Les habitants de ce territoire enclavé, environ 2 millions de Palestiniens, vivent dans des conditions de vie extrêmement difficiles et sont menacés quotidiennement par des tueries de l'armée israélienne.

Presque la moitié de cette population est en insécurité alimentaire et 80% sont dépendants de l'aide humanitaire.

TURQUIE: 35 éléments du PKK tués par l'aviation turque dans le nord de l'Irak

Quelque 35 éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) en Turquie ont été tués par l'aviation turque dans le nord de l'Irak, a annoncé l'armée dimanche.

«Les avions de combat turcs ont mené des frappes aériennes visant des terroristes dans la région de Qandil, dans le nord de l'Irak», a indiqué l'état-major turc dans un communiqué. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré samedi que l'armée turque avait frappé un rassemblement «critique» du groupe du PKK dans la région de Qandil. La Turquie a lancé des opérations «anti-terroristes» dans les régions de Qandil et de Sinjar, avait-il indiqué lundi dernier.

Les montagnes, situées à près de 40 km au sud-est de la frontière turque et dans la province irakienne d'Erbil, servent de siège au PKK et à sa branche iranienne, le Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK), selon Ankara. Après l'opération «Rameau d'olivier» en Syrie, les forces turques poursuivent leurs offensives dans le nord de l'Irak contre les camps du PKK, qui figure parmi la liste des organisations terroristes d'Ankara.

FRANCE-ALGÉRIE

Décès de Gérald Marvy, combattant de la guerre de Libération nationale

Le combattant de la guerre de Libération nationale Gérald Marvy est décédé mardi dernier à Lyon à l'âge de 80 ans suite à une longue maladie, a-t-on appris dimanche de ses proches.

La cérémonie funéraire a été organisée vendredi en présence des membres de sa famille, de ses amis et des militants associatifs et politiques, a-t-on indiqué de même source, précisant qu'un vibrant hommage lui a été rendu retraçant ses qualités humaines et son parcours de combattant.

Natif de la Casbah d'Alger, Gérald Marvy s'engage, après le déclenchement de la Guerre de libération, rapidement avec trois de ses amis d'enfance, au sein du Front de libération nationale (FLN), alors qu'il n'avait encore que 16 ans.

Tout en étant militant pour la cause algérienne, il suit des études à Paris et à Strasbourg et est chargé de plusieurs missions, dont notamment le transport de fonds.

Mobilisé par l'armée française et envoyé en Algérie, Gérald est démasqué. Il a été torturé et emprisonné à Serkadji, puis dans le sud algérien. A l'indépendance de l'Algérie, Gérald Marvy prend la nationalité algérienne et prend part à l'édification du pays. Il a participé notamment à la création d'un orphelinat pour les enfants des martyrs, à divers chantiers de travail volontaire pour devenir par la suite enseignant dans un centre de formation pour les jeunes en Kabylie. Il quitte l'Algérie à la fin des années 1970 pour s'installer à Lyon.

Un de ses proches a indiqué que « profondément attaché à l'Algérie, qu'il évoquait régulièrement, Gérald avait toujours le désir de visiter son pays natal. Mais le contexte, la maladie et l'âge l'avaient empêché », in-



diquant qu'il était « un homme exceptionnel, d'une trempe rare. Il alphabétisait des personnes dans des prisons et des lieux improbables ». Gérald Marvy a été également l'un des premiers fondateurs à Lyon d'un groupe de solidarité avec la Palestine. Antisioniste, il a participé à la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) lancée pour inciter les citoyens au niveau mondial

à ne pas acheter les produits israéliens.

Un autre militant pour l'indépendance de l'Algérie, Emile Schekroun, est mort au début du mois de juin à l'âge de 88 ans. De confession juive, Emile Schekroun était membre du Parti communiste algérien (PCA), il participe, après le déclenchement de la guerre de libération, à l'organisation des premiers groupes armés du PCA d'Oran,

les Combattants de la libération (CDL).

Il fut arrêté par la police en 1956, accusé de la distribution des armes détournées par Henri Maillot. Il a été torturé et écroué puis condamné à la prison pour n'être libéré qu'en 1962. A l'indépendance, cet urbaniste, ami du célèbre brésilien Oscar Niemeyer, a obtenu comme de nombreux militants européens et juifs la nationalité algérienne.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

المدرسة الوطنية العليا للأشغال العمومية

فرنسيس جانسون

Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
National School of Built and Ground Works Engineering
Francis Jeanson

AVIS DE CONCOURS POUR RECRUTEMENT 2018

L'Ecole Nationale Supérieure Des Travaux Publics annonce l'ouverture d'un recrutement et concours sur titre aux grades suivants :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS	Option / Spécialités Demandées	NOMBRE DE POSTE
Maitre Assistant Classe B	Recrutement et concours sur titre	*Candidat titulaire d'un doctorat ou Magister	Informatique	02
Maitre Assistant Classe B	Recrutement et concours sur titre	*Candidat titulaire d'un doctorat ou Magister	Mathématique option statistique et probabilités	01
Maitre Assistant Classe B	Recrutement et concours sur titre	*Candidat titulaire d'un doctorat ou Magister	Anglais	01
Maitre Assistant Classe B	Recrutement et concours sur titre	*Candidat titulaire d'un doctorat ou Magister	Physique	03
Maitre Assistant Classe B	Recrutement et concours sur titre	*Candidat titulaire d'un doctorat ou Magister	Génie Civil	03
Maitre Assistant Classe B	Recrutement et concours sur titre	*Candidat titulaire d'un doctorat ou Magister	Travaux publics option Routes Ouvrages d'art	01

*Le dossier de candidature au concours doit comporter les pièces suivantes :

- 1 - Une demande manuscrite de participation
- 2 - Deux (02) photos d'identité
- 3 - Une Copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité
- 4 - Une Copie certifiée conforme à l'original du titre de diplôme requis ou du niveau d'études et/ou de formation

*Les candidats participant au concours sur titre doivent compléter leurs dossiers par :

- Relevé de note de la dernière année des études.
- Attestation de travail prouvant l'expérience professionnelle.

*Les candidats définitivement admis au concours compléteront leurs dossiers par les pièces suivantes :

- 1 - Un certificat de nationalité
- 2 - Quatre (04) photos d'identité
- 3 - Une fiche familiale, le cas échéant
- 4 - Un extrait de naissance
- 5 - Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national
- 6 - Un extrait du casier judiciaire (Bulletin n°3) en cours de validité (moins de 03 mois)
- 7 - Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie), attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé ;

OBS : Les dossiers complets doivent être transmis ou déposés, dans un délai de 15 jours à partir de la première parution sur le journal, à la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure Des Travaux Publics : Rue Sidi Garidi BP 32 - Vieux Kouba 16051 Alger

Adresse : Rue Sidi Garidi b.p. 32 Vieux Kouba -16051. Alger
Fax : (023) 70 19 01
Tel : (023) 70 19 04

Site web : www.enstp.edu.dz
E-mail : enstp@enstp.edu.dz

DK NEWS

Anep : 818 080 du 19/06/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION D'ALGER CENTRE
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ.

NIF : 410002000016085

Conformément à l'article 52 et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics. La direction de l'éducation d'Alger Centre informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2018 du 15/03/2018 de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif au : **Travaux de restauration, réhabilitation aménagement et extension des établissements scolaires du Moyen et du secondaire.**

Soumissionnaire	N° du lot	Montant de la soumission en TTC	Montant de la soumission corrigé en TTC	Note technique /60	Délai de Révision	Observation
ETPB MEZIANI NIF : 180161100979139	01	5.946.691,80	5.946.691,80	32	25 Jours	Retenu, 2 ^{ème} classé, le moins disant est retenu pour le lot le plus consistant (Lot 02).
ETB TCE SAADI NIF : 17638010039113	02	7.342.984,25	7.378.684,25	33,33	54 Jours	Retenu, moins disant
ETPB BACH-SAIS NIF : 176160202784105	03	4.887.449,00	4.887.449,00	30,33	45 Jours	Retenu, 3 ^{ème} classé, les moins disant sont retenus pour le lot le plus consistant (Lot 05 et 02).
SARL NAAS NIF : 001616101127473	04	4.992.050,00	4.992.050,00	44,25	60 Jours	Retenu, 2 ^{ème} classé, le moins disant est retenu pour le lot le plus consistant (Lot 02).
SNC FRERES MELIANI NIF : 000944076418369	05	6.328.699,65	6.262.083,45	30,62	120 Jours	Retenu, moins disant
ETB BAGHDALI NIF : 18038010039103	06	8.615.600,00	8.615.600,00	34,50	40 Jours	Retenu, moins disant
ETPB CHALGHOUH NIF : 176192200069199	07	7.768.617,50	7.768.617,50	30,49	53 Jours	Retenu, 3 ^{ème} classé, les moins disant sont retenus pour le lot le plus consistant (Lot 10 et 06).
EURL NORMOBAT NIF : 000316096228436	08	3.275.475,00	3.275.475,00	30	150 Jours	Retenu, moins disant
ETPB BOUNIA NIF : 169161802829195	09	6.564.040,00	6.564.040,00	31	75 Jours	Retenu, moins disant
ETB IDIR NIF : 176516010239241	10	7.898.077,60	7.898.077,60	35,50	120 Jours	Retenu, moins disant

• Les recours seront déposés auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce, conformément à l'article 73 et 184 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics.

• Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour se renseigner des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 818 287 du 19/06/2018

MOSTAGANEM/FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR: 12 troupes au rendez-vous

Quelque 12 troupes théâtrales dont huit en compétition officielle prendront part à la compétition officielle de la 51^{ème} édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA), prévu du 12 au 17 juillet 2018 à Mostaganem, a-t-on appris du commissaire de cette manifestation culturelle.

Un jury, composé de professionnels du 4^{ème} art, a retenu ces troupes (8 en compétition officielle et 4 dans la catégorie «Out-suite à des sélections régionales qui se sont déroulées respectivement aux Issers (Boumerdes), à Mascara, à Mila, à Laghouat et à Bejaïa», a précisé à l'APS Mohamed Nouari, précisant que ces sélections régionales ont vu la participation de 70 troupes voulant composer leurs billets pour le Festival de Mostaganem.

Dans la catégorie «In», le jury a porté son choix sur la «Coopérative culturelle Atlas» de Sidi Bel-Abbes avec sa pièce «El Aab !!! (Joue !!!)», le «Mouvement théâtral de Koléa (Tipasa)» avec «Iqama jabriya» (Résidence surveillée), l'Association «Carrefour des arts (Boumerdes)» avec «Andi rissala» (J'ai un message), la «Coopérative arts sans frontières» avec «Caporal», l'Association «Cri du théâtre» de Sikida avec «Parking». Toujours dans la catégorie «In», le jury a également sélectionné l'Association cultu-



relle «Numidia» de Bordj Bouaridj avec sa pièce «Nesténaw fel heit» (nous attendons le mur), l'Association «Tafat Nath Abbès» (Bejaïa) avec «Thawssir» et enfin l'Association «Voie des arts» de Laghouat avec «Aswat el hamech» (voix marginales). Dans la catégorie «Off» (hors catégorie), le choix a été porté sur l'Association théâtrale de Boudouaou (Boumerdes) avec Bab Erih» (porte de vent), l'Association

«Triangle» de Guelma avec «Siyadat Ennaïb» (Son excellence le député), l'Association culturelle des arts dramatiques d'Adrar avec «El menfa» (l'exil) et enfin l'Association «Alwan» de Naâma avec «El Oued el Gharbi». D'autre part, le commissaire du FNTA a annoncé que cette 51^{ème} édition verra la tenue de la conférence nationale sur l'histoire du festival (1967-2018), en présence d'anciens dramaturges, comédiens et intellectuels qui ont contribué à l'émer-

gence et au développement du mouvement théâtral amateur.

Une journée de solidarité avec le peuple palestinien est prévue, avec au menu une exposition sur les «chouhadas d'El Awda» et une conférence sur «la place du chahid dans le mouvement théâtral algérien et palestinien» en plus d'une rencontre entre jeunes poètes. Des festivaliers bénéficieront d'un stage de formation sur les techniques de lumière et l'éclairage de scène.

CHINE : Les prix Mouette d'or décernés lors du premier festival du film de l'OCS

La première édition du festival du film de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) s'est clôturée dimanche à Qingdao, dans la province orientale du Shandong, avec la remise des prix Mouette d'or.

Le film chinois «Enter the Forbidden City» et le film afghan «Mina Walking» ont partagé le prix du meilleur film. Yosef Barki, réalisateur de «Mina Walking», a remporté le prix du meilleur réalisateur, tandis que le prix du meilleur scénario a été partagé par Andreï Taratoukhine et Dmitri Lantchikhine pour le film russe «La Carpe déglivrée» (Thawed Carp), et Mahesh Narayan et P.V. Shajikumar pour le film indien «Take Off». Le prix du meilleur acteur a été remis à Akylbek Abdykalykov pour le film kirghiz «Night Accident» et à Toleubek Arabal pour le film kazakh «Little Prince of The Big City».

Le prix de la meilleure actrice a été remporté par Odonchimeg Ishdorj pour le film mongol «Insane Mother» et Zhou Xun pour le film chinois «Our Time Will Come».

Le prix spécial du jury a été décerné au film ouzbek «Yo'L Bo'lsin», au film tadjik «Air Safari», au film iranien «Mermaid», au film pakistanais «Punjab Nahi Jaungi» et au film biélorusse «Tum-Pabi-Dum».

Le festival, qui s'est ouvert mercredi dernier, constituait une activité culturelle majeure consécutive au sommet de l'OCS à Qingdao. Un total de 55 films produits au cours des deux dernières années par douze pays ont été projetés dans la ville côtière au cours des cinq derniers jours, attirant environ 50.000 spectateurs.

Au cours du festival, 25 compagnies cinématographiques des pays membres de l'OCS ont présenté leurs films et leurs équipements, renforçant la compréhension mutuelle aux niveaux cinématographique et culturel.

CHINE: Découverte des ruines d'un village datant de 3.000 ans

Des archéologues chinois ont découvert les ruines d'un village de l'âge du bronze datant de plus de 3.000 ans, dans la ville de Chifeng, de la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, a indiqué le chef de l'Institut régional d'archéologie.

Situées à l'ouest d'un village, les ruines couvrent une zone d'environ 15.000 m². Trois tombes, dont un cimetière commun, ont été découverts avec certaines poteries et deux fossés. Les travaux d'excavation

se poursuivent. Les recherches préliminaires montrent que les ruines sont en général originaires de la culture Weiyinzi, une branche de la culture de l'âge du Bronze durant la fin de la dynastie Shang (1600-1046 av.J.-C.), a indiqué Cao Jian'en, chef de l'Institut régional d'archéologie.

«La découverte fournira une nouvelle référence aux études archéologiques et culturelles dans le sud-est de la Mongolie intérieure durant l'âge du bronze», a expliqué M. Cao.

Les Etats-Unis rapportent au Vatican un manuscrit volé par Christophe Colomb

Les Etats-Unis ont annoncé la restitution à la bibliothèque du Vatican d'une copie d'époque d'une lettre manuscrite de Christophe Colomb datant de 1493, dans laquelle l'explorateur annonce à la royauté espagnole sa «découverte de l'Amérique». L'une de ces copies d'époque, traduite en latin, était arrivée en 1921 dans les collections de la Bibliothèque du Vatican à travers un don, mais était en réalité un faux. L'ambassadrice américaine auprès du Saint-Siège, Callista Gingrich, a annoncé dans un communiqué qu'elle remettrait le document jeudi à l'archiviste en chef du Vatican Jean-Louis Brugues. Elle sera accompagnée de représentants américains du Département de la sécurité intérieure. Plusieurs copies



d'époque de la lettre de Christophe Colomb à la reine Isabelle la catholique et son époux Ferdinand avaient été distribués en Europe. En 2011, le Département de la sécurité intérieure des Etats-Unis avait contacté le Vatican pour lui apprendre que l'original du manuscrit avait été volé à une date inconnue. Des enquêteurs américains ont retrouvé l'original chez un

Américain qui l'avait acheté en 2004 auprès d'un spécialiste new-yorkais en manuscrits anciens. Sa veuve a finalement accepté sa restitution à la Bibliothèque du Vatican. Le département américain de sécurité intérieure a déjà restitué deux autres lettres volées de Christophe Colomb, l'une à une bibliothèque de Florence, l'autre à une bibliothèque de Barcelone.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE MÉDÉA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
DE KSAR EL BOUKHARI
N°: /2018

Avis de recrutement

La direction de l'Établissement Public Hospitalier de Ksar El Boukhari lance un avis de recrutement sur titre dans le grand suivant :

Grades	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin Généraliste de santé publique	Concours sur titre	Doctorat en médecine générale ou un titre reconnu équivalent	Médecin généraliste de santé publique	04	Etablissement public hospitalier de Ksar El Boukhari	

01- Les Dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande de participation au concours (Adresse + N De téléphone)
- Copie du titre ou du diplôme requis
- Fiche de renseignement pour la participation au concours sur titre
- Copie du relevé de notes de fin de cycle d'études dernière année
- Une (01) photo d'identité
- Copie de la carte d'identité nationale
- Attestations de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité dans le secteur privé accompagnées d'une Attestation d'affiliation délivrée par l'organe de sécurité sociale.
- Attestation justifiant la période de travail effectuée dans le cadre du Dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé
- Tout document justifiant le suivi d'une formation complémentaire au diplôme requis dans la spécialité
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés dans la spécialité

Observation

- 02- Les Dossiers doivent être déposés au niveau de L'EPH de Ksar El Boukhari dans un délai de quinze (15 jours ouvrables) à compter de la parution de cet Avis dans les quotidiens nationaux.
- Tout dossier incomplet ou déposé après délai ne peut être pris en considération.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°598

vraiment têtue balai de table	belle-mère unira	étoiles de mer souillé	rendirent meilleur coordination	disparu	niveau de fleuve palpa	souhaiteras
machine à beurre fin de table			aliment crémeux c'est l'aluminium	filet lumineux séduits		Tour d'Italie
nomme-fait couteux		petites terres grande ville		faire de l'effet punj	temps de géologue petit cigare	
arme de truite beau volatile		assujettie raviras	peu de chose longues suites		étalon financier avant de naviger	source de chaleur
ultimes	marque d'infinifit tissus de laine		critiquas vivement proche adresse		raffinement célèbre	érigera
mettre au rancard jeune poisson articles de presse			boucherie calculs	chamois pyrénéen boisson familière	habitant de fruit rage d'antan	
variés				poisson plat explosera		glissent sur la glace
ténue		refuge de lièvre		effroi		rappel d'étourdi désert de pierres
hésiteras				de bonne heure souvenirs	saison de canicule pièce de maintien	
installais	volet roulant outil de guerrier	très gros ennui de marcheur		gouverner ronqueuse de tricot		mot d'enfant vallée inondée
arme de tir actes de charité		réfutai négation		remorque	cantine de vache symbole du radian	indication de licence
vin d'Espagne			gros citrons			

Solution

C'est arrivé un 19 juin

Sudoku n°1898

9	3	4	1	8	5	2	7	6
2	7	8	6	9	3	1	4	5
6	5	1	7	2	4	3	8	9
7	1	6	4	5	9	8	2	3
5	9	2	8	3	7	4	6	1
4	8	3	2	1	6	9	5	7
3	6	9	5	4	2	7	1	8
8	4	5	9	7	1	6	3	2
1	2	7	3	6	8	5	9	4
8	6	9	2	5	4	3	1	7
3	4	7	8	1	9	2	6	5
2	5	1	6	3	7	8	4	9
3	8	2	4	1	6	9	7	5
6	1	9	2	7	5	4	8	3
7	4	5	3	8	9	1	2	6
9	3	4	8	6	7	2	5	1
8	2	1	5	9	3	6	4	7
5	6	7	1	4	2	8	3	9
1	9	3	7	2	4	5	6	8
2	7	6	9	5	8	3	1	4
4	5	8	6	3	1	7	9	2

Mots Croisés n°1898

1	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
2	E	P	O	U	S	A	A	L	O	I	S	
3	N	I	L	T	R	U	C	I	D	A	S	
4	E	L	E	V	E	N	T	M	E	N	U	
5	R	A	I	R	E	S	E	R	T	I		
6	A	I	M	A	I	M	E	N	A	E		
7	T	E	E	S	A	I	N	T	E	T		
8	I	N	D	I	Q	U	E	S	T	O		
9	O	T	E	U	L	M	P	E	A	U		
10	N	E	T	E	X	R	E	C	I	T		

Grille géante n°598

C	M	A	A	P	E	E						
R	A	M	A	S	E	M	I	E	T	E	S	
M	O	R	A	L	E	R	A	I	P			
C	I	T	E	R	A	I	T	A	G	I	R	
C	H	E	R	I	L	O	T	S	E	R	E	
A	R	E	T	E	R	I	E	N	O	R		
A	R	A	A	S	E	R	V	I	E	A		
D	E	R	E	R	E	I	N	T	A	S		
D	E	R	N	I	E	R	E	S	A	R	T	
A	L	E	V	I	N	I	S	A	R	D		
J	E	T	E	R	E	T	A	L	V	E	R	
D	O	I	V	E	R	S	P	L	I	E		
F	I	N	E	A	P	E	U	R	P	S		
T	E	R	G	I	V	E	R	S	E	R	A	
P	O	S	A	I	S	T	O	T	E	T	E	
R	S	T	O	R	E	R	E	R	E	G	I	R
L	I	A	E	N	O	R	M	E	S	N	A	
A	R	C	N	I	A	I	P	R	E			
A	U	M	O	N	E	S	T	R	A	I	N	E
X	E	R	E	S	C	E	D	R	A	T	S	

1978 - Première parution de la bande dessinée du félin Garfield.
 1978 - Première parution de la bande dessinée du félin Garfield.
 2005 - Les candidats anti-Syriens remportent la première ronde des élections au Liban.
 2000 - Dans le port de Douvres, en Angleterre, 58 clandestins venus de la province chinoise du Fujian sont trouvés morts dans un conteneur. Il y a deux survivants.
 2000 - Le groupe industriel français Vhendi (ex-Générale des eaux) achète la société canadienne Seagram, dont il gardera les studios Universal.
 1999 - Le Comité international olympique choisit Turin pour les jeux d'hiver de 2006.
 1995 - En France, le parti xénophobe Front national accède à la mairie d'une première ville de 100 000 habitants, Toulon.
 1995 - Après accord avec Moscou, un commando tchétchène libère les derniers de centaines d'otages pris à Boudionnovsk, dans le Caucase.
 2017 - Un attentat dans un restaurant, à San Salvador, tue 13 personnes dont six Américains.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2018 :

L'Algérie avec 233 athlètes à Tarragone

L'Algérie prendra part aux Jeux Méditerranéens-2018 (JM-2018), prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone, avec 233 athlètes dans 24 disciplines, a annoncé hier à Alger Hassiba Boulmerka, chef de mission de la délégation algérienne en Espagne, espérant qu'ils «réussiront à représenter dignement les couleurs nationales» malgré «une préparation insuffisante».

«La délégation algérienne pour les JM-2018 est composée de 479 personnes. 233 athlètes et 102 techniciens sont accrédités pour la compétition sportive dans 24 disciplines. Nous avons également 12 personnes pour la commission médicale», a précisé Boulmerka lors d'une conférence de presse tenue au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Concernant le plan de vol, Boulmerka a indiqué que les athlètes seront sur place deux jours avant le début de leurs compétitions respectives et que leur retour s'effectuera juste après la fin de la compétition.

La première vague des athlètes algériens se rendra à Tarragone mercredi pour être présente à la cérémonie d'ouverture, prévue vendredi.

Elle sera suivie par d'autres contingents (21 et 25 juin) comportant les sportifs qui entreront en compétition ultérieurement.

«Les athlètes se regrouperont au Centre de préparation de l'élite et des jeunes talents de Souidania (Alger), ou un dîner sera donné en leur honneur, avant le départ pour Tarragone», a-t-elle indiqué.

Interrogée sur les objectifs des athlètes algériens aux JM-2018, Boulmerka a insisté sur le fait que ce n'était pas de ses prérogatives de parler de cet aspect, soulignant que



la mission du Comité olympique et sportif algérien est «d'assurer la logistique du déplacement de la délégation et de mettre les athlètes dans les meilleures conditions en Espagne pour réussir leurs missions respectives.» Même son de cloche du côté du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Nadir Belayat, qui a refusé de s'avancer sur un objectif déterminé, indiquant seulement que les Fédérations sportives nationales avaient formulé leurs pronostics.

Lors de son intervention, Boulmerka a également déploré les problèmes de communication et de coordination avec les responsables du consu-

lat d'Espagne à Alger qui «n'ont pas répondu aux doléances de la délégation algérienne».

«Nous sommes à 48 heures du départ du 1er contingent et nous n'avons toujours pas récupéré les passeports des membres de la délégation : athlètes, techniciens, officiels et journalistes.

Nous avons alors contacté le ministère des Affaires étrangères pour régler le problème des visas, notamment celui des athlètes qui sont en stage à l'étranger pour leur faciliter la procédure», a-t-elle fait savoir.

Pour conclure, l'ancienne championne olympique du 1500m a lancé un appel pour soutenir les

athlètes algériens afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, malgré une préparation «perturbée» par les problèmes qui ont émaillé le sport national ces derniers mois.

Les Jeux Méditerranéens de Tarragone 2018 devraient enregistrer un nombre record de participants avec 3622 athlètes inscrits dans 30 disciplines.

L'Algérie sera représentée par 24 disciplines : athlétisme, badminton, boxe, boules, cyclisme, escrime, gymnastique, haltérophilie, judo, karaté-do, lutttes associées, natation, taekwondo, tennis, handball, volley-ball, tennis de table, triathlon, rafla, aviron, football, tir sportif, sports équestres et voile.

VOLLEY-BALL (MESSIEURS - DAMES) ALGÉRIE : Ultime stage avant le départ pour Tarragone



Les sélections algériennes de volley-ball, messieurs et dames, ont entamé leur dernier stage de préparation en prévision des Jeux Méditerranéens (JM-2018), prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone (Espagne), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Pour les messieurs dont ce dernier regroupement se déroule jusqu'à mardi à Zéralda (Alger), l'entraîneur Salim Bouhella a convoqué 12 joueurs, parmi eux trois évoluant à l'étranger et trois éléments du NR Bordj Bou Arréridj, champion d'Algérie en titre.

Chez les dames, qui sont également en stage jusqu'à mardi à Azazga (Tizi Ouzou), le coach national des U23 Abdelhafid Moula a retenu 12 joueuses dont cinq du NC Béjaïa.

Aux JM-2018, la sélection algérienne de volley-ball (messieurs) a été versée dans le groupe B, avec la France et la Croatie.

Le groupe A est composé de l'Italie, du Portugal et de la Grèce, alors que le groupe C regroupe l'Égypte, l'Espagne et la Macédoine.

La Tunisie, la Turquie et l'Albanie constituent le groupe D. De leur côté, les volleyeuses algériennes joueront leurs matchs dans le groupe D aux côtés de l'Égypte, du Portugal et de la Slovaquie. Liste des joueurs (messieurs) : Billel Soualem, Amine Oumessad, Abderrahmane Hammimes (NR Bordj Bou Arréridj), Ibrahim Louadi, Akram Dekkiche (GSP-Troulles), Sofiane Hosni (Qatar), Ayoub Dekkiche (Arabie Saoudite), Ahmed Kerboua (Égypte), Mohamed Abiayed, Boudjemaa Ikem (OMK El-Milia), Sofiane Bouyoucef (NC Béjaïa), Youcef Bourouba (ES Sétif).

Liste des joueuses (U23 dames) : Yasmine Abderahim (Istres - France), Chahla Benmokhtar (Seddouk VB), Sabrina Tamelouet, Zahra Guimour, Bekhta Rabeh-Mazari (NR Chlef), Ghozlene Moulla (RC Béjaïa), Amina Amrani, Nawel Hammouche, Sarah Djaoudene, Sarah Ouaret, Djamil Benacer (NC Béjaïa), Yasmine Brahmi (CRR Toudja).

CYCLISME : Les Algériens en stage à Estella en Espagne

La sélection algérienne masculine de cyclisme (seniors) a entamé samedi un stage de préparation à Estella en Espagne en vue des Jeux méditerranéens de Tarragone, prévus du 22 juin au 1er juillet, a appris l'APS de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Conduite par l'entraîneur national, Cherif Merabet, la sélection algérienne, composée de six coureurs, est arrivée vendredi dans l'après-midi à Estella pour prendre part à ce stage de dix jours. «Nous avons entamé ce stage dans de meilleures conditions avec un programme soigneusement tracé en tenant compte cette période de sortie de Ramadan.

Nous allons travailler en montant progressivement pour arriver à notre objectif», a déclaré Merabet, joint par téléphone. Lors des Jeux méditerranéens 2013 de Mersin (Turquie), le cyclisme algérien avait arraché une médaille de bronze, œuvre de Hanachi Abdelbasat.

APS

Boulmerka : «Une telle compétition ne se prépare pas en deux mois»

La préparation de la participation algérienne aux Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone (Espagne), prévus du 22 juin au 1er juillet, devait être entamée depuis bien longtemps et non pas il y a deux mois, a regretté hier à Alger Hassiba Boulmerka, chef de mission de la délégation algérienne.

«Une compétition pareille, comme les jeux Olympiques, les jeux Africains et autres compétitions d'envergure, ne doit pas être préparée en deux ou trois mois.

Malheureusement, on constate la même chose depuis bien longtemps et cela nous désole et a, à chaque fois, des répercussions sur les prestations des athlètes, surtout quand ils sont jeunes et ont besoin de se forger et d'être mis dans de bonnes conditions», a dit l'ancienne championne olympique du 1500m lors d'un point de presse tenu au complexe Mohamed-Boudiaf.

Afin d'essayer de combler quelque peu le retard, d'autant plus que les athlètes qui iront à Tarragone sont «jeunes», Boulmerka a appelé les-

journalistes accrédités pour couvrir l'événement à aider et soutenir leurs représentants dans un rendez-vous aussi important.

«Nos athlètes, surtout les plus jeunes, ont été victimes de problèmes que leurs fédérations ont connus depuis le renouvellement des instances sportives et les événements qui ont suivi et que tout le monde connaît.

Ils ont été mis devant un fait accompli, mais on ne va pas pour autant les laisser tomber», a souligné Hassiba Boulmerka, pour qui un soutien moral est plus indiqué et souhaité de la part de tous les membres de la délégation algérienne en partance pour Tarragone.

«Nos athlètes seront les acteurs principaux des JM, ils auront besoin d'être soutenus moralement car ils vont aussi affronter des adversaires plus aguerris et forcément mieux préparés. J'espère qu'ils seront soutenus fond et même si les résultats ne suivent pas, il ne faudra pas les accabler», a-t-elle ajouté. Autre question soulevée par les présents

lors du point de presse, le dopage et le travail effectué par le médecin en chef de la délégation, Feriel Chouiter et son équipe, composée de 12 personnes dont des kinésithérapeutes.

«Le dopage est devenu un fléau qui inquiète même en Algérie, et comme le contrôle antidopage est du ressort de la Commission nationale antidopage (CMA), alors on a demandé aux fédérations le listing de leurs athlètes et leur domiciliation pour les transmettre à la CMA.

Certaines fédérations ont coopéré, d'autres non», a expliqué le docteur Chouiter, ajoutant que sa commission avait fait signer aux athlètes et leurs entraîneurs une lettre d'engagement pour garantir une participation algérienne propre aux Jeux méditerranéens 2018. Il est à signaler qu'un dîner sera offert aux membres du premier contingent de la délégation algérienne, mardi soir au centre de regroupement de Souidania (Alger), soit à la veille du départ pour Tarragone, en présence attendue du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab.



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

CROATIE:

Dalic veut l'aide de Rakitic et de Modric pour arrêter Messi

Toutes les astuces pour arrêter Lionel Messi sont les bienvenues, y compris celles des joueurs qui le connaissent bien, comme Rakitic ou Modric, a reconnu le sélectionneur Zlako Dalic, alors que la Croatie doit affronter l'Argentine jeudi, lors de la deuxième journée du groupe D de la Coupe du monde en Russie. «Rakitic (coéquipier de Messi au Barça, NDLR) va être mon adjoint pendant les trois prochains jours et nous allons lui demander des conseils sur la façon d'arrêter Messi», a expliqué le technicien au lendemain de la victoire des «Vatreni» contre la Nigeria (2-0) et du match nul de l'Argentine contre l'Islande (1-1). «Je demande toujours aux joueurs.

J'aime communiquer et toutes les astuces sont les bienvenues. Ivan (Rakitic) va m'en parler et j'utiliserai toutes les informations disponibles. Luka (Modric) et Kovacic (joueurs du Real Madrid, NDLR) vont aussi aider.

Ils ont joué contre lui et Zidane les a préparés pour tout ça», a continué Dalic, en conférence de presse au terrain d'entraînement à Roshchino, au nord de Saint-Petersbourg. «Bien sûr, l'Argentine ne s'attendait pas à un match nul contre l'Islande ils vont arriver contre nous pour avoir les trois points.

Cela leur mets dans doute plus de pression qu'à nous, mais les grosses équipes ne s'effondrent pas sous la pression», a déclaré le technicien croate. «On abordera ce match un peu plus détendu qu'eux», a-t-il poursuivi, se disant satisfait «de la confiance et de l'attitude» de ses joueurs. En cas de victoire jeudi, la Croatie pourrait précipiter la sortie de l'Argentine et enterrer ainsi le rêve de Messi de remporter un Mondial. La victoire contre la Nigeria a en tout cas réveillé les espoirs d'un nouveau bon parcours croate, vingt ans après la génération des Boban, Prosinecki et Suker, demi-finalistes en France en 1998. «Nous vivons évidemment un peu dans l'ombre de la génération de 1998 car ils font partie de l'histoire de la Croatie, a concédé Dalic.

Leurs succès ont été incroyables et cela a été important pour tout le monde. Personne n'est plus content que moi-même ou l'équipe si cette génération pouvait répéter ça, (...) réussir quelque chose de mémorable. Mais nous n'avons gagné qu'un match, ne nous emballons pas.»

L'Allemagne, championne du monde, tombe d'entrée face au Mexique (1-0)

Première déflagration au Mondial-2018. L'Allemagne, championne du monde en titre, s'est inclinée face au Mexique (1-0), dimanche à Moscou, pour son entrée dans la compétition. L'ailier du PSV Eindhoven Hirving Lozano (35e) a inscrit l'unique but de match pour créer la plus grosse surprise de la Coupe du monde russe devant le nul de l'Argentine de Lionel Messi face à l'Islande (1-1) la veille. L'Allemagne, qui avait gagné ses matches inauguraux lors des sept derniers Mondiaux, devra rapidement digérer la désillusion avant d'affronter la Suède et la Corée du Sud, les deux autres équipes du groupe F, qui restent théoriquement à sa portée.

Le Mexicain Marquez devient le 3e joueur à disputer cinq Coupes du monde

Le Mexicain Rafael Marquez, entré en jeu à la 74e minute de la victoire face à l'Allemagne (1-0), dimanche, est devenu le troisième joueur à disputer cinq Coupes du monde. Le défenseur de 39 ans rejoint son compatriote Antonio Carbajal (1950, 1954, 1958, 1962, 1966) et l'Allemand Lothar Matthaus (1982, 1986, 1990, 1994 et 1998). L'ancien joueur de Monaco et du FC Barcelone a porté les couleurs du Mexique lors des Mondiaux 2002, 2006, 2010, 2014 et 2018. Marquez compte désormais 144 sélections avec «El Tri». La star mexicaine a davantage fait parler d'elle ces derniers mois pour ses démêlés judiciaires que pour ses performances sportives. En août 2017, le Trésor américain l'a sanctionné en lui gelant ses biens pour avoir participé au trafic de drogue mis en place par Raul Flores Hernandez, homme d'affaires et chef présumé d'un vaste réseau de trafic de drogue au Mexique.

APS

RETRANSMISSION TV :

Les Algériens se rabattent sur les chaînes étrangères

En l'absence de retransmission des rencontres du Mondial-2018 en Russie par la télévision nationale, le public algérien se rabat sur les chaînes étrangères cryptées et gratuites depuis jeudi, date du coup d'envoi de cette 21e édition avec le match d'ouverture Russie- Arabie saoudite (5-0) au stade Loujniki de Moscou.



A défaut de pouvoir s'offrir le bouquet de beIN Sports, détenteur exclusif des droits de retransmission du Mondial-2018 pour la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), dont l'abonnement est jugé excessivement coûteux, tous les moyens sont bons pour suivre les 64 rencontres de cette Coupe du monde, animée par 32 sélections nationales mais en l'absence de l'Algérie.

Depuis jeudi dernier, les mordus de foot en Algérie ont trouvé des solutions de rechange pour suivre cet événement planétaire sans débours le moindre centime.

«S'offrir le bouquet de beIN Sports n'est pas à la portée de toutes les bourses. Alors, nous sommes obligés de voir ailleurs pour ne pas rater le Mondial, il existe plusieurs chaînes qui diffusent les rencontres gratuitement», a indiqué à l'APS Réda, un enseignant au primaire.

Le bouquet qatari diffusera l'intégralité de la compétition en français, en anglais et en arabe et ce sur plusieurs chaînes dont certaines en 4K (format d'image numérique, Ultra haute définition, ndlr). Même si l'offre de beIN Sports paraît complète, il n'en demeure pas moins que le prix à débours reste élevé pour la plupart des Algériens.

BeIN Sports n'a pas de distributeur officiel en Algérie mais les offres de recharges Coupe du monde de la chaîne qatari ou des abonnements pullulent aussi bien sur internet que dans les boutiques de matériels électroniques, informatiques et de téléphonie mobile.

Pour suivre le Mondial sur les chaînes beIN, un décodeur officiel coûte au moins 10.000 dinars. Ensuite, il faudra débours entre

16.000 et 24.000 D pour le mois (14 juin-15 juillet) du tournoi russe !

Les chaînes allemandes et suisses comme alternatives

Les Algériens ont alors orienté leurs antennes paraboliques vers les deux satellites européens Astra (19,2 Est) et Hot Bird (13,0 Est), afin de casser le «monopole» du bouquet qatari et suivre les matchs sur les chaînes publiques allemandes, en clair ZDF et Das Erste, mais également sur le bouquet suisse, dont le décodage est disponible et facile dans la majorité des démodulateurs. «Sans payer, nous sommes en train de suivre les rencontres sur les chaînes allemandes et suisses tranquillement avec, en prime, la qualité Haute Définition (HD).

A quoi bon débours une somme d'argent représentant parfois la moitié d'un salaire pour suivre le Mondial, alors que des alternatives existent», s'est réjoui de son côté Amine, un étudiant.

Aux dernières nouvelles, beIN Sports a cédé aux «pressions» en concluant un accord avec la Fédération internationale (Fifa) portant sur la diffusion en clair de 22 matchs dont ceux des équipes arabes (Arabie saoudite, Tunisie, Maroc et Egypte).

La chaîne française TF1 diffusera, elle, 28 rencontres incluant tous les matches de l'équipe de France, les demi-finales, le match pour la 3e place et la finale.

En août 2017, en pleine crise diplomatique entre le Qatar et certains pays du Golfe, l'Arabie saoudite a lancé un bouquet intitulé Beout Q (être en dehors du Qatar), retransmettant «illégalement» l'ensemble des compétitions diffusées

par beIN Sports, dont la Coupe du monde 2018.

Selon les responsables de ce bouquet, qui transmet via le satellite Arabsat (26,0 Est), l'objectif est «de mettre fin au monopole de beIN Sports» moyennant un tarif annuel de 10.000 dinars.

Sauf que les «hackers» ont trouvé la parade pour décrypter les chaînes Beout Q, via des démodulateurs pourvus de la nouvelle norme H265.

Vendredi, la Fifa a publié un communiqué sur son site officiel, dénonçant «les activités illégales» de Beout Q, car elle ne lui a pas donné le droit de diffuser le tournoi.

«La Fifa est au courant qu'une chaîne pirate nommée Beout Q a illégalement distribué les matchs d'ouverture de la Coupe du monde de la FIFA 2018 dans la région MENA.

La Fifa prend très au sérieux les atteintes à sa propriété intellectuelle et étudie toutes les possibilités de mettre fin à la violation de ses droits, y compris en ce qui concerne les actions contre les organisations légitimes qui soutiennent ces activités illégales.

Nous réfutons que Beout Q a reçu des droits de la Fifa pour diffuser n'importe quel événement de la Fifa», indique le communiqué.

La Confédération africaine (CAF) s'est mise également de la partie, condamnant «fermement la pratique du piratage audiovisuel des manifestations sportives» qu'elle a qualifiée de «véritable fléau pour notre industrie». Mais loin de la «guerre» du piratage, les Algériens s'extasient en continuant de suivre les rencontres de la Coupe du monde, assurés, semble-t-il, de regarder sans payer le moindre sou jusqu'à la fin du tournoi.

RUSSIE :

Plus d'un million de personnes ont déjà participé au Festival des fans de la Coupe du monde de football

En l'espace de quatre jours, plus d'un million de personnes ont déjà participé au Festival des fans de la Coupe du monde 2018 de la Fifa dans les onze villes russes qui hébergent la compétition, annoncé dimanche la Fifa. «La Coupe du monde a commencé il y a tout juste

quatre jours, et nous avons déjà atteint un million de spectateurs au Festival des fans de la Fifa.

Quel début extraordinaire ! a déclaré la Fifa sur son compte Twitter officiel. Des zones spéciales réservées au Festival des fans ont été mises en place dans les onze

villes d'accueil de la compétition.

Les fans peuvent s'y réunir pour assister gratuitement à des retransmissions en direct des matchs sur grand écran. Selon l'agence de presse Tass, le site du Festival des fans de Moscou, situé en face du bâtiment principal de

l'université d'Etat de Moscou, fonctionne depuis le 10 juin. Il retransmettra un total de 56 matchs tout au long du tournoi. La Coupe du monde de football s'est ouverte jeudi, et se poursuivra jusqu'au 15 juillet, avec un total de 64 matchs disputés par 32 équipes nationales dans douze stades russes.



Le Brésil et la Suisse font match nul (1-1)

Le Brésil et la Suisse ont fait match nul (1-1) dimanche à Rostov-sur-le-Don, pour l'entrée en lice attendue de la Selecao dans le Mondial-2018.

Steven Zuber a répondu de la tête (50e) à une frappe à 25 mètres signée Philippe Coutinho (20e), dans un match où les partenaires de Neymar, bien titularisé après son retour de blessure, ont peu à peu laissé les Helvètes se remettre en ordre de marche.

Buts:
Brésil: Coutinho (20)
Suisse: Zuber (50)

Avertissements:
Brésil: Casemiro (47)
Suisse: Lichtsteiner (31), Schor (65), Behrami (68)

Les équipes:
Brésil: Alisson - Danilo, Thiago Silva, Miranda, Marcelo (cap) - Paulinho (Renato Augusto 67), Casemiro (Fernandinho 60), Coutinho - Willian, Gabriel Jesus (Roberto Firmino 79), Neymar
Entraîneur: Tite

Suisse: Sommer - Lichtsteiner (cap) (Lang 87), Schor, Akanji, Rodriguez - Shaqiri, Behrami (Zakaria 71), Dzemal, Xhaka, Zuber - Seferovic (Embo 80)
Entraîneur: Vladimir Petkovic.

Point du Groupe E du 1er tour du Mondial 2018 de football à l'issue des matches joués dimanche.
Dimanche:
Brésil - Suisse 1 - 1
Costa Rica - Serbie 0 - 1

Classement: Pts J G N P bp bc dif
1. Serbie 3 1 1 0 0 1 0
2. Brésil 1 1 0 1 0 1 1 0
3. Suisse 1 1 0 1 0 1 1 0
4. Costa Rica 0 1 0 0 1 0 1 - 1

Reste à jouer (en heure GMT):
22/06 (12h00): Brésil - Costa Rica
22/06 (18h00): Serbie - Suisse
27/06 (18h00): Serbie - Brésil
27/06 (18h00): Suisse - Costa

La sélection espagnole reprend l'entraînement

La sélection espagnole a repris à l'entraînement dimanche en prévision de son prochain match du Mondial-2018 contre l'Iran mercredi, après un jour de repos à la suite de son match nul (3-3) contre le Portugal. Les Espagnols, qui avaient quartier libre de samedi jusqu'à dimanche 17h00, sont revenus à leur camp d'entraînement de Krasnodar, rapportent des médias qui précisent qu'à quelques minutes du début de la séance, le gardien remplaçant Pepe Reina a quitté le camp en raison de douleurs aux cervicales. Ses coéquipiers ont poursuivi avec des courses d'échauffement et des exercices dans une bonne humeur apparente.

Après l'échauffement, les joueurs de la «Rojas» ont été divisés en trois groupes pour un jeu d'entraînement avant de poursuivre la séance à huis clos.

APS

ARGENTINE

Maradona : «En jouant ainsi, Sampaoli ne peut pas rentrer en Argentine»

«En jouant ainsi, il ne peut pas rentrer en Argentine»: la star du football argentin Diego Maradona n'a pas mâché ses mots à l'encontre du sélectionneur de l'Albiceleste Jorge Sampaoli, qu'il rend responsable de l'échec argentin au Mondial-2018 contre l'Islande (1-1) samedi tout en défendant Lionel Messi. «Je crois qu'en jouant ainsi, Sampaoli ne peut pas rentrer en Argentine, c'est une honte.



Ne pas avoir préparé le match en sachant que l'Islande mesurait 1,90m...

J'ai l'impression qu'il y a une colère générale au sein de l'équipe», a lancé Maradona sur la chaîne vénézuélienne Telesur. «En voyant Messi sur le terrain, la vérité, c'est qu'il était très chaud, chaud comme je le serais aussi», a ajouté «El Pibe de Oro», qui n'aurait pas voulu critiquer le Barcelonais, «La Pulga» ayant pourtant traité un penalty crucial en seconde période. «Je ne blâme pas les joueurs.

Je peux blâmer le manque de travail.

Mais j'espère que je ne peux pas blâmer les joueurs et encore moins Messi, qui adonné tout ce qu'il avait à donner. «J'ai raté cinq penalties d'affilée, et pourtant je suis resté Diego Armando Maradona.

Je ne pense pas que le match de l'Argentine et les deux points perdus soient dus au penalty manqué de Messi», a conclu l'ancien sélectionneur de l'Albiceleste, présent au Spartak Stadium samedi lors de l'entrée en lice de l'Argentine. Messi et ses partenaires doivent réagir contre la Croatie le 21

juin, «une finale mondiale» selon le quotidien Clarin, très critique à l'égard de toute la presse argentine, comme le journal Pagina 12 pour qui «il est difficile de se débarrasser du pessimisme» qui entoure l'Albiceleste depuis quelques mois. «Dans des matchs aussi serrés, il faut parfois innover, l'Argentine n'apas su trouver de débordements ni qui que ce soit pour s'imposer dans les airs», a notamment regretté l'ancien entraîneur de Boca Juniors Carlos Bianchi dans les colonnes de Clarin.

BRÉSIL

Coutinho fait son apparition dans le classement des buteurs

Philippe Coutinho a fait son apparition dans le classement des buteurs avec une prodigieuse frappe de l'extérieur de la surface, dimanche à Rostov-sur-le-Don, lors de l'entrée en lice du Brésil dans le Mondial-2018. Malgré cette prouesse, Coutinho n'a pas pu empêcher la contre-performance de son équipe, tenue en échec par la Suisse (1-1). Il était très attendu mais Neymar devra lui encore attendre pour faire son entrée au classement, toujours dominé par

Cristiano Ronaldo et ses trois buts. Le Suisse Steven Zuber, le Serbe Aleksandar Kolarov et le Mexicain Hirving Lozano se sont également distingués, alors que le Français Paul Pogba disparaît, son but ayant finalement été retiré et converti en but contre son camp. Classement des buteurs du Mondial-2018 de football à l'issue des matches joués dimanche: 3 buts: Cristiano Ronaldo (Portugal) 2 buts: Cheryshev (Russie), Costa (Espagne) 1 but: Agüero (Argentine), Coutinho (Bré-



sil), Dzyuba (Russie), Finnbogason (Islande), Gazinskiy (Russie), Gimenez (Uruguay), Golovin (Russie), Griezmann (France), Jedinak (Australie), Kolarov (Serbie), Lozano (Mexique), Modric (Croatie), Nacho Fernandez (Espagne), Poulsen (Danemark), Zuber (Suisse).

STADE BOUAKEL D'ORAN :

Lancement prochain des travaux de réaménagement

Les travaux de réaménagement prévus au stade Habib-Bouakef seront lancés dans les «tous prochains jours», a annoncé lundi de l'APC d'Oran, propriétaire de cette infrastructure sportive.

Les services compétents ont déjà procédé au choix de l'entreprise devant être chargée de la pose d'une nouvelle pelouse synthétique en attendant de faire de même concernant la construction de nouveaux vestiaires, a indiqué à l'APS, Mohamed El Morro, président de la Commission des sports au niveau de l'APC d'Oran et également président de l'ASM Oran, club de Ligue deux de football domicilié dans cette enceinte. Ce responsable a reconnu,

en outre, que le lancement des travaux en question accuse «un léger retard», rassurant néanmoins des «démarrages imminents des travaux».

«La reprise des entraînements de l'ASMO est prévue dans quelques jours. Nous aurons besoin de ce stade pour effectuer nos premières séances, sachant que le coup d'envoi de la compétition officielle est programmé pour le 10 août prochain», a-t-il relevé.

Une enveloppe budgétaire de l'ordre de 32 millions de dinars dégagée des fonds de garantie et solidarité des collectivités locales avait été remise aux responsables du stade par le Wali d'Oran en avril dernier pour la po-

sed' une nouvelle pelouse synthétique dès cet été, rappelle-t-on.

Les dirigeants et les membres du staff technique l'ASMO ont réclamé à denombreuses reprises le changement de la pelouse devenue «très dangereuse» pour les joueurs, faisant état de la blessure de certains d'entre eux.

Concernant le projet de réalisation de nouveaux vestiaires dans le métastade, la commune d'Oran devra dégager les fonds nécessaires pour cette opération.

Les nouveaux vestiaires seront implantés sous la deuxième tribune, précise-t-on de même source, poursuivant que les anciens vestiaires seront transformés en salles de sport.



Mohamed Salah devrait être prêt pour la Russie

Mohamed Salah a participé à l'entraînement collectif sans souci lors des deux derniers jours. Il devrait jouer contre la Russie mardi (20h00).

Mohamed Salah devrait enfin débiter sa Coupe du monde mardi, lors du match capital contre la Russie. Alors qu'Hector Cuper avait fait un coup de bluff en l'annonçant disponible pour le premier match, pour finalement ne pas le faire jouer, la star de Liverpool a donné des signes positifs lors des dernières séances d'entraînement. Samedi, il a participé à toute la séance collective sans montrer de gêne au camp de base de Grozny, idem ce dimanche matin. Toujours très prudent sur sa communication, son agent Ramy Abbas l'a annoncé «en forme», et cela constitue un autre signe très positif pour le joueur de 26

ans, blessé à l'épaule gauche en finale de la Ligue des champions le 26 mai dernier.

Les Pharaons ont toutefois enregistré une nouvelle moins souriante ce dimanche. Le latéral droit Ahmed Fathi (33 ans), très bon contre l'Uruguay (1-0) n'a pas pu terminer la séance, en raison d'une «fatigue musculaire». Le staff médical s'est toutefois montré rassurant, assurant qu'il allait pouvoir tenir sa place contre les Russes. Les Égyptiens quittent leur hôtel tchéchène ce dimanche après-midi pour rejoindre Saint-Petersbourg, où ils joueront mardi (20h00).

JAMES RODRIGUEZ INQUIÈTE LA COLOMBIE AVANT LE JAPON

La star du Bayern Munich James Rodriguez, meilleur buteur du Mondial 2014, reste incertain pour le premier match de la Colombie lors de la Coupe du monde 2018, mardi contre le Japon, après avoir raté une nouvelle séance d'entraînement des Cafeteros en raison d'une fatigue musculaire. Vedette de la sélection colombienne, James Rodriguez, auteur de près de 50% des buts de son équipe lors des qualifications pour le Mondial russe, souffre du mollet droit depuis plusieurs semaines alors qu'un rhume l'a perturbé, la semaine dernière, dans sa préparation. L'ancien meneur de Monaco avait déjà passé une deuxième partie de saison compliquée en raison d'un mollet gauche, qui l'avait éloigné des terrains trois semaines en février. Il est incertain pour Colombie-Japon (mardi, 14h). Le staff médical de la sélection colombienne est engagé dans une bataille contre le temps pour remettre Rodriguez en

état pour le match d'ouverture des "Tricolor" mais, selon la presse locale, le sélectionneur José Pekerman aurait déjà dans l'idée de glisser Juan Quintero dans l'entrejeu pour suppléer un James défaillant. Le milieu de terrain William Barrios, malade, était également absent du terrain d'entraînement, jeudi, à une trentaine de kilomètres de Kazan. La Colombie, tête de série du groupe H, débute son Mondial mardi face au Japon, avant d'affronter la Pologne le 24 juin et le Sénégal le 28 juin.

Lewandowski se méfie du Sénégal

Attaquant vedette de la Pologne, Robert Lewandowski ne fanfaronne pas avant de débiter la Coupe du monde mardi face au Sénégal. Interrogé sur le site de la FIFA, le buteur du Bayern Munich a expliqué qu'il se méfie beaucoup des Lions de la Teranga. «Les Sénégalais sont redoutables en contre. Quand ils attaquent, ils jouent très vite. Ils ne perdent pas de temps quand ils ont le ballon. Ils foncent vers le but adverse et tirent aussi rapidement que possible. Ils sont vraiment très dangereux», a prévenu le Polonais qui a déjà bien étudié le jeu de son futur adversaire.



DIPLOMATIE M. Elabeid Mohamed Elabeid Rahma nouvel ambassadeur du Soudan en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Elabeid Mohamed Elabeid Rahma, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Soudan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

PARLEMENT L'APN prend part à la réunion du bureau du Parlement panafricain

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), troisième vice-président du Parlement panafricain (PAP), Djamel Bouras prend part à la 2^e réunion du Bureau du PAP de la cinquième législature, prévue hier et aujourd'hui à Dakar (Sénégal), indique un communiqué de l'Assemblée.

RÉSOLUTION DES CONFLITS PAR LA MÉDIATION: M. Messahel prend part au Forum d'Oslo



Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, à partir de ce jour, à la 16^e édition du Forum d'Oslo, qui a pour objectif de «contribuer à la promotion de la médiation et de la diplomatie préventive pour la résolution des conflits», indique lundi un

communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'édition de cette année, qui enregistrera la participation, entre autres, du secrétaire général des Nations unies, d'anciens chefs d'Etat, de ministres des Affaires étrangères, de médiateurs et de chercheurs, examinera

durant deux jours de «nombreuses situations de conflit, notamment au Mali et en Libye», précise-t-on de même source. Institué depuis 2003, le Forum d'Oslo est organisé conjointement par le ministère des Affaires étrangères norvégien et le Centre «Humanitarian Dialogue».

ANP

Le décret présidentiel fixant le statut des personnels civils des établissements économiques de l'ANP publié au JO

Le décret présidentiel fixant le statut des personnels civils des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP) a été publié au dernier numéro du *Journal officiel*. Le texte définit les droits et obligations de ce personnel qui «ne doit en aucun cas adhérer à un parti ou à une association à caractère politique, exercer une activité politique, organiser, participer ou inciter à la grève». Le même décret fixe les conditions de recrutement, le contrat de travail et sa durée, les repos, congés et absences, les différentes positions du personnel civil économique (la position d'activité, de détachement, de mise en disponibilité, et de service national). Le décret fixe également le règlement intérieur (hygiène, sécurité et médecine de travail), et une discipline pour une prévention et un règle-

ment des différends individuels de travail dans lequel il est stipulé que «tout manquement aux obligations professionnelles, toute atteinte à la discipline, toute faute ou irrégularité commise par un personnel civil économique dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions constitue une faute professionnelle et expose son auteur à une sanction disciplinaire sans préjudice, le cas échéant, de poursuites pénales».

Dans le chapitre dédié aux prestations de sécurité sociale et de retraite, le texte indique que le personnel civil économique bénéficie des prestations de sécurité sociale et de retraite, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et qu'il bénéficie aussi de l'accès aux soins dispensés par les structures hospitalières relevant du ministère de la Défense nationale.

ALGÉRIE-PALESTINE

Le Parlement arabe salue le rôle de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

Le Parlement arabe a salué le «grand soutien» de l'Algérie à l'Etat de Palestine et aux Fonds d'Al Aqsa et d'Al Qods pour l'appui à la résistance du peuple palestinien, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation.

Lors de sa récente réunion à Rabat (Maroc), le Parlement arabe a salué «le grand soutien de l'Algérie à l'Etat de Palestine et aux Fonds d'Al Aqsa et d'Al Qods pour l'appui à la résistance du peuple palestinien et sa lutte pour



la liberté et l'édification d'un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale éternelle», a précisé le communiqué.

Dans une lettre adressée au président du Conseil de la nation, Ab-

delkader Bensalah, le président du Parlement arabe, Mechaal Ben Fahm al-Salami, «a loué les grands efforts de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et le respect de ses engage-

ments à l'égard de la Palestine», ajoute-t-on de même source. M. Mechaal a transmis les plus nobles expressions de remerciement et de considération du Parlement arabe à la République algérienne, peuple et gouvernement, pour les positions de soutien à la résistance et à la lutte du peuple palestinien jusqu'au recouvrement de ses droits et la proclamation d'un Etat indépendant avec pour capital Al Qods, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN Mihoubi à Azerbaïdjan pour la cérémonie d'ouverture de la manifestation "Nakhitchevan, capitale de la culture islamique"

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a pris part hier en République d'Azerbaïdjan, à la cérémonie d'ouverture de la manifestation "Nakhitchevan, capitale de la culture islamique 2018", indique un communiqué du ministère.

M. Mihoubi aura à cette occasion des entretiens avec son

homologue azerbaïdjanais sur les "perspectives de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine du patrimoine, du cinéma, du théâtre et des arts", précise le communiqué. La manifestation "Capitale de la Culture islamique", lancée en 2001 par l'Organisation arabe pour

l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), vise à diffuser la culture islamique et les valeurs de cohabitation et d'entente ainsi que la consécration du dialogue des cultures et des civilisations. La ville de Tlemcen a été en 2011 capitale de la culture islamique.

BEM:

Un taux de réussite de 56,88 % au niveau national

Le taux de réussite aux épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) a atteint 56,88 % au niveau national, a annoncé dimanche le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, qualifiant ce taux d'acceptable par rapport à l'année précédente. Invitée à l'émission «Hiwar Essaa» de l'ENTV, Mme Benghabrit a précisé que le taux de réussite aux épreuves de BEM est de 56,88%, qualifiant ce chiffre d'«accep-



table». La ministre de l'Education a indiqué que le taux de réussite chez les filles a atteint 58,20%,

saluant dans ce sens leur assiduité. Le nombre des candidats aux épreuves du BEM a atteint 595.865,

soit une hausse de 5,9 % par rapport à l'année dernière qui a enregistré le nombre de 566.221 candidats, selon les chiffres présentés par le ministère de l'Education nationale. Les élèves qui obtiennent une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accéderont automatiquement en classe de première année secondaire sur la base de la moyenne décrochée à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 13 morts et 192 autres blessés au niveau des zones urbaines durant la semaine dernière

13 personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessés dans 105 accidents de la routes survenus au niveau des zones urbaines durant la semaine dernière qui coïncidait avec l'Aïd el Fitri, a indiqué hier un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la route en sus d'autres facteurs liés à l'état des véhicules et à l'environnement, a ajouté le même source. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance, à res-



pecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route.